

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 29 août 2015 - 14 Dhu al-Qi'dah 1436 - N° 1062 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

M. Lamamra
reçoit le directeur
du Renseignement
national
des Etats-Unis

P.28



LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE DU FNUD, M^{me} ANNICKA SAVILLE :
**L'Algérie vit une expérience
démocratique qui «merite
d'être connue davantage
dans le monde»**

P.28



RÉUNION GOUVERNEMENT-WALIS

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL



Boualem Branki

Une rencontre importante que celle qui s'ouvre aujourd'hui entre le gouvernement et les walis. Cette rencontre axée principalement sur le développement

local à travers l'examen des projets en cours et ceux à terminer dans le cadre du programme quinquennal 2015-2019 du Président Bouteflika, intervient à un moment délicat. Difficile, car la baisse de la croissance économique mondiale impacte négativement l'économie algé-

rienne. La décrue des cours donne en effet un coup dans le dos à l'économie nationale, en pleine mutation de ses principaux segments de croissance, tant dans l'industrie que l'agriculture, et la réorganisation du système commercial national. Un sacré coup de frein aux recettes pétrolières,

conjoncturel mais bien réel. Dès lors, le gouvernement a pris les devants et doit à travers cette rencontre avec les chefs des exécutifs de wilaya tracer une nouvelle feuille de route pour le développement local.

P.P 5 à 8

M. Bedoui
réitère la détermination
de l'Etat à soutenir
le corps de la garde
communale



P.3

**PASSÉPORT
BIOMÉTRIQUE**
«L'enrôlement des
empreintes se fera
dans les communes»



**Les citoyens ayant
déposé le dossier
de visa les 15 et 16
août invités à retirer
leurs passeports**

P.3

SANTÉ

CANCER DU SEIN

Un test sanguin
pour détecter
les récidives

Pages 14-15

CULTURE

48^e FESTIVAL NATIONAL
DU THÉÂTRE AMATEUR
DE MOSTAGANEM
(FNTA)

Le Théâtre
El Moudja
retrouve ses lettres
de noblesse

P.20

SPORTS

ORAN DÉSIGNÉE VILLE HÔTE
DE LA 19^e ÉDITION DES JEUX
MÉDITERRANÉENS-2021

Après
Alger-1975,
les JM de retour
en Algérie

P.25

MDN

LUTTE CONTRE
LA CONTREBANDE

40

contrebandiers
arrêtés par
l'ANP dans le
sud du pays

P.3

Météo



Régions Nord : 32° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

Régions Sud : 36° à Tamanrasset

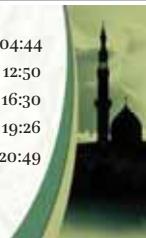
Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée et même dans la soirée. Ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

	Max	Min
Alger	32°	21°
Oran	29°	22°
Annaba	33°	22°
Béjaïa	32°	23°
Tamanrasset	36°	22°

Horaires des prières

Samedi 14 Dhou el-Qida 1436

Fajr	04:44
Dohr	12:50
Asr	16:30
Maghreb	19:26
Isha	20:49



DEMAIN, AU MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID

Conférence sur «L'impact destructeur des explosions nucléaires»



A l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires célébrée le 29 août de chaque année, le musée national du Moudjahid organise demain dimanche 30 août à partir de 14h, une conférence qui portera sur «Les explosions nucléaires et leur impact destructeur sur l'homme et l'environnement».

JUSQU'AU 5 SEPTEMBRE
À TIPASA

Journées «Main dans la main» pour la protection des milieux aquatiques

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seal), organise jusqu'au 5 septembre 2015 au niveau des plages de la wilaya de Tipasa, les journées «Main dans la main» pour la protection des milieux aquatiques.

Mobilis félicite la Ville d'Oran pour l'organisation des Jeux méditerranéens de 2021



Mobilis, partenaire officiel du COA, félicite la ville d'Oran pour sa victoire dans sa course historique pour l'obtention de l'organisation des JM 2021. Une solide candidature qui a rassemblé toutes les composantes du sport algérien et bénéficié du soutien des plus hautes autorités de l'Etat. Le dossier victorieux de la candidature comprend : un projet du programme de la 19^e édition des Jeux méditerranéens dans les différentes disciplines, les sites de compétitions et les infrastructures, notamment le projet de construction de la cité sportive d'Oran, ainsi que des dommages sur la logistique humaine et matérielle, mobilisées pour la réussite de l'organisation de ce grand événement sportif. Mobilis a suivi avec grand intérêt les périéties de ce projet ambitieux de la ville d'Oran. En effet, Mobilis a participé, vivement et pleinement, à l'extraordinaire enthousiasme collectif qui avait accompagné une grande campagne de communication à 360° pour la promotion de la candidature de la ville d'Oran. L'entreprise citoyenne a exploité tous les moyens afin de booster les Algériens à adhérer à ce projet, en créant sur sa page officielle facebook, le jeu «Concours Jeux méditerranéens Oran 2021», qui a eu une audience remarquable de la part des internautes algériens.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur «La réconciliation nationale dans le discours politique»

Le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h30, Me Merouane Azzi, avocat spécialiste des questions liées à la tragédie nationale et la lutte antiterroriste pour une conférence-débat qui portera sur «La réconciliation nationale dans le discours politique». La rencontre aura lieu au



Centre de presse de notre publication, sise au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknou, Alger.

CE MATIN AU FORUM DU QUOTIDIEN EL HIWAR

Conférence sur «L'impact de la baisse du prix du pétrole sur la politique des salaires et des prix en Algérie»



Le Forum du quotidien El Hiwar, reçoit ce matin au siège du journal, MM. El Hachemi Djaâboub, ancien ministre du Commerce et El Hadi Khalidi ancien ministre de la Formation professionnelle, pour une conférence-débat qui portera sur le thème «L'impact de la baisse du prix du pétrole sur la politique des salaires et des prix en Algérie».



LE 1^{ER} SEPTEMBRE À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE Formation au profit des professionnels de la presse et créateurs littéraires en tamazight

Le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) organise du 1er au 4 septembre 2015, à la Bibliothèque nationale d'El-Hamma, des journées de formation au profit des professionnels de la presse et créateurs littéraires en tamazight.



JUSQU'AU 31 AOÛT À HAMMAM MELOUANE 12^e Foire du miel

La commune de Hammam Melouane abrite jusqu'au 31 août, la 12^e édition de la Foire du miel. Une vingtaine d'apiculteurs de différentes régions de la wilaya prennent part à cette fête annuelle du miel, organisée à l'initiative de la coopérative des apiculteurs de la Mitidja, en coordination avec les responsables de la commune et ceux du Parc national de Chréa.

CE MATIN À OUM EL-BOUAGHI Conférence en solidarité avec l'Irak

Le Parti de la ligne authentique (Khat-El-Acil), organise ce matin à partir de 10h à la bibliothèque régionale d'Oum El-Bougah, une conférence nationale de solidarité avec le combat mené par l'Irak contre le terrorisme et l'extrémisme religieux. La rencontre sera rehaussée par la présence de l'ambassadeur d'Irak en Algérie, du président de l'Association algérienne des zaouïas et de la culture soufie, du président et du SG de l'Union maghrébine des conféries soufies ainsi que du secrétaire général de la Féderation nationale des fils de chouhada.



DU 7 AU 9 SEPTEMBRE

À LA SAFEX 6^e exposition algérienne «incendie, sûreté et sécurité»

La 6^e édition de l'exposition algérienne «incendie, sûreté et sécurité», se tiendra du 7 au 9 septembre 2015 au Palais des Exposition des Pins-Maritimes (Safex), Alger.



BEDOUI L'A ANNONCÉ À CONSTANTINE Passeport biométrique : l'enrôlement des empreintes se fera dans les communes

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, M. Noureddine Bedoui a annoncé, jeudi à Constantine, la décision de l'Etat de faire l'enrôlement des empreintes digitales et la prise de photos numériques pour le passeport biométrique dans les communes également.

En visite de travail dans cette wilaya durant laquelle il a eu à s'enquérir de la situation prévalant à la ville Ali Mendjeli qui a été touchée il y a quelques jours par des pluies torrentielles provoquant des crues et occasionnant la mort de trois personnes, M. Bedoui a indiqué que cette mesure a été prise dans le cadre de la nouvelle vision de l'Etat portant sur l'amélioration du service public en optant pour la décentralisation.

«L'enrôlement des empreintes digitales et la prise de photos numériques pour le passeport biométrique se fera à partir de la semaine prochaine, dans une première étape dans 16 communes de la wilaya d'Alger avant d'être généralisées dans toutes les communes de cette wilaya et les communes im-



portantes de l'Algérie», a précisé le ministre.

L'objectif est de «réduire la pression sur les daïras qui seront secondées par les communes dans l'accomplissement de cette mission», a considéré M. Bedoui, mettant l'accent sur l'importance de cette nouvelle mesure dans le «redéploiement du personnel des communes».

Insistant sur l'importance d'impliquer la commune dans toutes les démarches entreprises par l'Etat pour une meilleure prise en charge des préoccupations quotidiennes des citoyens, M. Bedoui a affirmé que des instructions ont été données par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika pour que les collectivités assument pleinement leurs responsabilités à travers une implication directe et efficace sur le terrain.

La vision du développement local intégré se base sur

la complémentarité des élus et des administrateurs, a estimé le ministre, précisant que le wali se chargera ainsi davantage des questions de développement.

M. Bedoui a dans ce contexte fait part d'un projet de mise en place de délégations décentralisées dans les grandes agglomérations comme Ali Mendjeli pour une meilleure prise en charge des préoccupations quotidiennes des populations ciblées.

Il a rappelé que sur instruction du président de la République, un groupe de travail a été institué pour faire des propositions visant une prise en charge correcte des préoccupations des habitants de la ville d'Ali Mendjeli forte d'environ 450.000 habitants.

L'objectif est de conférer à cette ville un organisation adaptée sur les plans administratif et technique également, a conclu le ministre.



M. Bedoui réitère la détermination de l'Etat à soutenir le corps de la garde communale

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a réitéré, jeudi à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya de Constantine la «volonté de l'Etat à soutenir, à travers les sacrifices consentis par la garde communale dans la lutte contre le terrorisme, le corps de la garde communale». Rappelant les sacrifices consentis par la garde communale dans la lutte contre le terrorisme, M. Bedoui a estimé que les gardes communaux ont surtout besoin d'un «soutien moral». Rappelant la crise politique et sécuritaire que connaissent les pays, le ministre a appelé les citoyens à davantage de vigilance, tout en rendant un vibrant hommage aux forces de l'Armée nationale populaire, mobilisées sans relâche pour la préservation de la sécurité du pays contre la menace terroriste notamment.

HADJ

Les citoyens ayant déposé le dossier de visa les 15 et 16 août invités à retirer leurs passeports

Les citoyens et citoyennes ayant déposé le dossier de visa hadj le samedi 15 et dimanche 16 août 2015, sont invités à se présenter à la salle réservée à cet effet, rue Docteur Saadane (à proximité de la salle Ibn Khaldoun - Alger), pour retirer leurs passeports revêtus du visa hadj, et ce, le vendredi 28 et samedi 16 août 2015 de 8h00 à 18h00, indique jeudi soir un communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. «En raison des exigences induites par l'obligation du respect du circuit électronique, à savoir l'obligation faite aux détenteurs de visas hadj d'acquérir leur billet d'avion en urgence, et en vue de les préunir de toute éventuelle difficulté quant à leur déplacement aux Lieux saints de l'Islam, le ministère invite tous les citoyennes et citoyens concernés à procéder -en



urgence- à l'achat du billet d'avion», ajoute le communiqué. La liste des personnes concernées par cette annonce peut être consultée sur le site internet du ministère (www.interieur.gov.dz), rappelle la même source.

ARMÉE

La prise en charge des doléances des militaires radiés des rangs de l'ANP se poursuit «normalement»

La prise en charge des doléances des militaires radiés des rangs de l'Armée nationale populaire (ANP) en matière d'octroi de pensions d'invalidité se poursuit «normalement», selon le calendrier fixé aux commissions médicales régionales, a assuré jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «En continuité aux précédents communiqués, le ministère de la Défense nationale porte à la connaissance des militaires radiés des rangs de l'ANP pour divers motifs, que la prise en charge de leurs doléances en matière d'octroi de pensions d'invalidité se poursuit normalement selon le calendrier fixé aux commissions médicales régionales. Et afin de clarifier la nature des revendications exprimées çà et là par quelques groupes de citoyens que la presse qualifie indistinctement de «retraités de l'ANP», il est nécessaire de les répartir selon les catégories suivantes : La catégorie de rappelés du service national pour lesquels une grande opération d'expertise est actuellement menée. Les résultats jusqu'à présent obtenus des expertises médicales subies par les éléments qui se sont déjà présentés devant les commissions régionales, ont permis de relever qu'un taux de 60% parmi eux, a été reconnu inapte avec imputabilité au service. La situation de ces éléments a été régularisée et ils perçoivent leurs droits auprès de la caisse des retraités militaires, conformément aux dispositions du code des pensions militaires. - La catégorie des personnels de l'ANP radiés des contrôles pour motif d'inaptitude physique non imputable au service dont le traitement des dosiers est également en cours d'exécution. La proportion d'octrois de l'imputabilité au service a permis à la moitié des éléments expertisés de bénéficier d'une pension d'invalidité». «Les mouvements de protestation enregistrés au niveau de quelques localités du pays, sont l'œuvre d'éléments qui n'ont pas été reconnus médicalement inaptes par les commissions régionales, car ne présentant aucune pathologie. Il est donc inadmissible d'octroyer une pension d'invalidité à une personne qu'un collège de médecins déclare valide et en bonne santé», a-t-on précisé. Le ministère de la Défense nationale rappelle aux personnes qui s'estiment lésées par les décisions des commissions régionales que «les voies de recours sont ouvertes et permettent le réexamen des différentes situations au cas par cas».

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Arrestation de 40 contrebandiers par l'ANP dans le sud du pays

Quarante (40) contrebandiers ont été arrêtés mercredi soir à Djajet par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi dans cette région ainsi que dans d'autres zones frontalières, des produits destinés à la contrebande, a indiqué jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Djajet (4e Région militaire) a appréhendé, jeudi soir 26 août 2015, 40 contrebandiers (11 Algériens et 29 de nationalité nigérienne)», précise la même source. «L'opération a également permis la saisie de 6 véhicules tout-terrain, 3 détecteurs de métaux et 17 téléphones portables». Un autre détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'El Oued a récupéré près de la frontière de Ben Guecha «un troupeau de 35 têtes de chèvres destinées à la contrebande», ajoute-t-on. Par ailleurs, les éléments des Gardes-frontières de Bâb El Assa relevant de la 2e Région militaire, «ont mis en échec une tentative de contrebande de 6.710 litres de carburant», relève-t-on encore.

Découverte d'une casemate et de deux ateliers de fabrication de bombes artisanales à Jijel

Une casemate et deux ateliers de fabrication de bombes artisanales ont été découverts, jeudi, suite à une opération de ratissage menée dans la localité d'El-Aouana, dans la wilaya de Jijel, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également récupéré une quantité d'armes et d'explosifs, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et en continuité de l'opération de recherche et de ratissage dans la localité d'El-Nechma à El-Aouana dans la wilaya de Jijel (5ème région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 27 Août 2015, une (01) casemate, deux ateliers de fabrication de bombes artisanales et deux (02) lance-missiles artisanaux».

L'opération a permis également de récupérer «deux (02) fusils de chasse, une grenade (01) artisanale antipersonnel, 30 Kg de TNT, 10 Kg de poudre noire, des produits liquides chimiques pour la fabrication d'explosifs et trois (03) groupes électrogènes», précise la même source.

APS



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE L'UNFA À JIJEL **Les femmes mobilisées pour la stabilité du pays**

La secrétaire générale de l'UNFA (Union nationale des femmes algériennes) a rappelé, jeudi à Jijel, la détermination et la mobilisation des femmes pour que «l'Algérie demeure unie et stable».

Intervenant à l'ouverture de l'université d'été, organisée cette année au pôle universitaire de Tassoust, Nouria Hafsi a mis en exergue les acquis remportés par la femme algérienne et son implication réelle dans le processus de développement socio-économique et culturel du pays. Ces acquis, a-t-elle souligné, sont nombreux et se consolident davantage, de jour en jour, rappelant la place accordée par le Président Abdelaïd Bouteflika à la femme algérienne au sein des différentes institutions.

Tout comme hier, présente au maquis pour la libération du pays, la femme algérienne jouit, aujourd'hui, de droits qui font d'elle un membre actif de la société, a-t-elle affirmé.

La femme algérienne a un rôle important à jouer dans la consolidation de la démocratie, a encore souligné la secrétaire générale de l'UNFA.

S'agissant du choix de Jijel pour abriter cette 7e édition de l'université féminine, M. Hafsi a indiqué à l'APS que cette initiative se veut un «hommage» à cette wilaya, c'est également une occasion de débattre de questions relatives à la vie socio-économique du pays. Elle a, à ce titre, rendu hommage à l'ensemble des forces de sécurité pour la défense et la sécurité du pays, appelant au passage, les Algériennes et Algériens à faire preuve de vigilance pour déjouer toutes les tentatives de déstabilisation.

Quelque six cents (600) participantes provenant de quarante (40) wilayas, selon les responsables de l'UNFA, prennent part à ces assises d'été qui se poursuivront jusqu'à samedi.

L'ouverture des travaux de cette rencontre a été marquée par la présence du représentant du wali, des autorités civiles et militaires de la wilaya et des responsables de l'université qui ont observé une minute de silence à la mémoire des chouhadas et des martyrs du devoir national.

L'agenda de ces assises, organisées sous le slogan de «la femme algérienne, partenaire actif dans le renforcement de l'unité nationale», comporte une série d'activités et de conférences sur la lutte contre la violence, la bonne gouvernance, la protection de l'enfant, la santé de la femme et de l'enfant, la culture, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, a-t-on appris des organisatrices.

Les participantes ainsi que les invités ont été conviés à une exposition de travaux de femmes de plusieurs wilayas du pays.

SÉTİF

Découverte archéologique d'objets et de pièces de monnaie antiques

Azzedine Tiouri

C'est en creusant les fondations de sa maison qu'un citoyen de la localité d'El Kherba, dans la commune d'Ouled Saber, située à une dizaine de km à l'Est du chef-lieu de wilaya Sétif, a fait une importante découverte archéologique d'objets et d'anciennes pièces de monnaies antiques. A priori ces petites œuvres composées de statuettes, de pots et d'objets divers en terre cuite remontent à l'époque romaine, d'autant plus que cette région se trouve sur le chemin de l'Antique Cuicul, l'actuelle Djemila, célèbre pour ses anciennes ruines datant de cette ère se trouvant proche à vol d'oiseau qui n'est pas loin.

Dès qu'il en a fait les premières découvertes, le citoyen en question a avisé les services de sécurité, en l'occurrence la brigade de Gendarmerie nationale qui à son tour a informé la Direction de la Culture de la wilaya de Sétif qui a dépêché une équipe spécialisée en archéologie sur les lieux de la découverte afin de déterminer avec précision l'époque de ces objets et monnaies antiques, qui, nous dit-on, seront placés au musée de Sétif. Cette équipe jugera aussi de la nécessité ou pas d'approfondir les fouilles pour d'éventuelles découvertes.

TOURISME : DU NOUVEAU

Ghoul booste le secteur

● Un guide et un programme d'activités touristiques pour chaque wilaya

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a insisté, jeudi à Chlef, sur la nécessité d'élaborer un guide et un programme d'activités touristiques pour chaque wilaya afin d'attirer les visiteurs et assurer la continuité de la dynamique du secteur à longueur d'année.

«Il est temps pour chaque wilaya de mettre en place un programme et un guide touristiques à même de démontrer ses différents atouts en termes de sites naturels, archéologiques, cultuels et historiques afin d'attirer les visiteurs», a indiqué le ministre en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya.

Le tourisme, a-t-il ajouté, est l'un des cinq secteurs sur lesquels compte s'appuyer la relance de l'économie nationale et la création de richesses, outre l'agriculture, l'industrie, les services et le savoir.

Le gouvernement accorde, a-t-il assuré, une «importance capitale» au tourisme pour le substituer à la rente pétrolière.

En outre, M. Ghoul a mis en valeur les atouts touristiques que recèle la wilaya de Chlef, estimant qu'il faudrait «exploiter les potentialités à bon escient».

Les 120 km de côte dont dispose cette wilaya sont à même «de la hisser au rang de pôle touristique pour le centre et l'ouest du pays», a-t-il souligné. Lors de sa visite de travail,



le ministre a inspecté plusieurs projets relevant du secteur, dont la résidence «Lalla Halima», spécialisée en thalassothérapie dans la commune de Ténès, un hôtel devant être mis en service à partir du deuxième semestre 2016 dans la commune de Chlef et la résidence touristique «Dar El Ikrar» à Beni Haoua.

M. Ghoul a mis l'accent, dans ses différentes haltes, sur la nécessité d'oeuvrer à insuffler une nouvelle dynamique au secteur et assurer la poursuite des activités touristiques tout au long de l'année, à travers la réalisation d'infrastructures sportives et d'autres structures d'accueil et d'activités pour la jeunesse.

Il s'agit, a-t-il expliqué, de garantir également «la pérennité des emplois pourvus dans le secteur».

Le ministre a, d'autre part, insisté auprès des investisseurs sur le respect des spécificités de chaque région et la

mise en valeur de ses particularités afin, a-t-il dit, de répondre aux besoins des touristes.

Suite à un exposé sur le plan d'aménagement touristique au niveau de la wilaya, qui lui a été présenté, M. Ghoul a appelé à l'impératif d'une exploitation rationnelle du foncier touristique et à «l'entame de l'exploitation des zones d'expansion touristique (ZET) dans les meilleurs délais».

La wilaya de Chlef dispose actuellement d'une capacité d'accueil de 1.100 lits, et est appelée à atteindre 2.005 lits à la fin 2016, a indiqué le ministre, qualifiant ce chiffre de «très insuffisant».

Il a estimé que cette wilaya a besoin de 10.000 lits pour répondre aux attentes des visiteurs en provenance des différentes régions du pays.

Le ministre a, d'autre part, insisté auprès des investisseurs sur le respect des spécificités de chaque région et la

Mme Faraoun rencontre les syndicats des entreprises du secteur de la Poste et des TIC

La ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Mme Houda Iman Faraoun, a réuni jeudi à Alger, les syndicats des entreprises relevant de son secteur, afin de discuter des perspectives d'amélioration de la situation des travailleurs et le développement du secteur.

A l'issue de cette rencontre qui s'est tenue à huis clos, le secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs de la Poste et des TIC, affiliée à l'UGTA, Mohamed Tchoulak, a déclaré à l'APS qu'il s'agit d'une prise de contact avec les syndicats des entreprises du secteur, à l'initiative de la ministre. Il a expliqué que cette rencontre a permis à chaque représentant de syndicat d'exposer «la situation de son entreprise en général et celle des travailleurs en particulier». «Le débat a été riche et convivial où toutes les parties ont exprimé leur engagement et leur disposition à œuvrer pour améliorer davantage les services et les prestations au niveau de leurs entreprises respectives», a-t-il ajouté.



M. Tchoulak, tout en saluant l'initiative de la ministre en faveur du dialogue avec les syndicats du secteur, a fait part de la disposition de la fédération UGTA et de celle des autres partenaires sociaux d'apporter leur contribution pour améliorer la situation socioprofessionnelle des travailleurs et contribuer au développement du secteur.

APS

RÉUNION GOUVERNEMENT-WALIS:

Une nouvelle feuille de route pour le développement local

Boualem Branki

Une rencontre importante que celle qui s'ouvre aujourd'hui entre le gouvernement et les walis. Cette rencontre axée principalement sur le développement local à travers l'examen des projets en cours et ceux à terminer dans le cadre du programme quinquennal 2015-2019 du Président Bouteflika, intervient à un moment délicat. Difficile, car la baisse de la croissance économique mondiale impacte négativement l'économie algérienne. La découverte des cours donne en effet un coup dans le dos à l'économie nationale, en pleine mutation de ses principaux segments de croissance, autant dans l'industrie que l'agriculture, et la réorganisation du système commercial national. Un sacré coup de frein aux recettes pétrolières, conjoncturel mais bien réel. Dès lors, le gouvernement a pris les devants et doit à travers cette rencontre avec les chefs des exécutifs de wilaya tracer une nouvelle feuille de route pour le développement local. Car il s'agit surtout de recentrer le développement local, de revoir les projets importants, prioritaires de ceux secondaires, d'accélérer la cadence des réalisations des infrastructures sociales et économiques, dont les routes, les écoles, les infrastructures de santé ou d'habitat. En fait, le programme de développement quinquennal du président Bouteflika est déjà en cours, il s'agit juste de réorienter certains projets à moindre valeur ajoutée, non encore lancés, et concentrer les efforts financiers des collectivités locales sur les projets socialement et économiquement structurants, qui peuvent générer de la valeur ajoutée, qui créent de la richesse et répondent en même temps à la demande sociale. C'est en fait un nouveau départ pour les projets de développement local, non pas sur le plan de la conception mais de leur gestion, de leur gouvernance par les autorités locales qui se voient dès lors confier une lourde charge: mener à terme et dans les meilleures conditions sociales le programme quinquennal du président Bouteflika. Comme cette rencontre entre l'exécutif et les walis est un moment de réflexion, un point de situation sur le développement local, les besoins des collectivités locales en moyens humains, matériels et financiers pour mener à bien une de leurs missions prioritaires: répondre aux doléances du citoyen, améliorer le service public, développer la bonne gouvernance au sein des collectivités locales, d'ailleurs un des objectifs du millénaire, et maintenir le cap du développement économique des territoires, tant dans les filières industrielles qu'agricoles et des services. D'autant que cette rencontre est basée sur la relance de l'industrie et de l'agriculture pour atténuer les effets de la crise du prix du pétrole, mais également le service public et le rôle des édiles dans la gestion des affaires des communes et une réponse citoyenne à la demande sociale, tant en termes d'amélioration du service public au sein des administrations locales que de la gestion des services communaux de base, comme l'AEP, les routes, le transports, l'éducation, etc. A la fin de cette rencontre, les walis auront indubitablement une feuille de route à mettre en place pour créer les conditions d'un développement économique et social dans leurs territoires, et créer ainsi les conditions objectives d'une économie locale forte et par ricochet une économie nationale moins dépendante des recettes pétrolières.

Dans le prolongement des instructions données par le Président de la République

La consolidation de la dynamique de développement local sera au centre de la réunion qui regroupera aujourd'hui à Alger, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avec les premiers responsables des collectivités locales.



Cette réunion s'inscrit dans le prolongement des instructions données par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors du dernier Conseil des ministres tenu le 22 juillet dernier, et qui a constitué un véritable cahier des charges pour le gouvernement sous la houlette de Abdelmalek Sellal.

Les thèmes retenus pour cette rencontre, devenue une tradition dans l'action du gouvernement, ont trait à cinq secteurs pouvant constituer de véritables panacées aux hydrocarbures dans une conjoncture difficile où la diversification de l'économie nationale s'impose plus que jamais, en accordant plus d'avantages à l'investissement et en boostant la production nationale. Il s'agit notamment du secteur de l'agriculture pour lequel le ministre du secteur, Sid Ahmed Ferroukh, présentera un exposé sur «l'amélioration de la performance des dispositifs d'appui à l'activité agricole», du secteur du tourisme, «un gisement économique à exploiter», thème de l'exposé du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'artisanat, Amar Ghoul, et de l'investissement économique au service du développement national», exposé du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchaareb.

Les deux autres dossiers ont trait à la valorisation des ressources propres des collectivités locales dans un contexte de rigueur budgétaire et «habitat et cadre de vie du citoyen: enjeux et perspectives», présentés respectivement par le ministre des Finances, Abderahmane Benkhalfa et le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. Les deux autres thèmes, liés directement au quotidien du citoyen, ont trait à l'amélioration du service public et l'implication de l'élue dans la réalisation des programmes de développement local. La réunion se tient notamment dans une conjoncture marquée par la diminution des ressources de l'Etat induite par la baisse drastique des prix des hydrocarbures, commandant ainsi les pouvoirs publics à rationaliser les dépenses

publiques et à revoir la stratégie économique, par l'instauration de nouvelles dispositions en matière d'investissement introduites dans la Loi de Finances Complémentaire 2015 (LFC), adoptée lors du dernier Conseil des ministres ainsi que la mise en place de nouvelles circonscriptions administratives.

Elle intervient aussi suite au large mouvement dans le corps des walis, effectué par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a touché 35 wilayas sur un total de 48 wilayas, et a vu la création d'une dizaine de nouvelles circonscriptions dans le sud du pays afin de donner un essor aux programmes de développement local en l'intégrant dans une vision globale. Outre l'évaluation de l'action au niveau local, la réunion de M. Sellal avec les 48 walis et les 17 walis délégués, récemment installés dans leurs fonctions, accordera une importance particulière à l'explication des nouvelles mesures concernant l'investissement contenues dans la LFC, aux nouvelles orientations stratégiques pour donner un «coup de fouet» à l'économie nationale.

D'autant qu'à la faveur de nouvelles dispositions de la LFC, les walis sont impliqués d'une manière directe dans les opérations de l'investissement puisqu'ils leur permet de présenter leurs dossiers au niveau local où la validation du dossier sera, après traitement, validée par la signature du wali. Le Premier ministre avait indiqué, au lendemain de la promulgation de la LFC, que «l'objectif du gouvernement à travers les mesures prises en faveur des entreprises et de l'investissement, est de construire une économie forte». En somme, l'ordre du jour sera axé sur les nouvelles conditions à mettre en place pour créer de nouvelles opportunités pour les investissements et le développement de l'économie, notamment à l'échelle locale. Il s'agira, également, comme à chaque occasion, de l'évaluation de l'action des collectivités en matière de développement, ainsi que des contraintes et des suggestions soulevées par les walis.

UNE SÉRIE DE MESURES ATTENDUES Pour une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens

Walid B.

La décision de mettre en place les mécanismes nécessaires devant permettre une participation plus efficace du citoyen à la gestion des affaires de sa collectivité locale, traduit la volonté et la détermination du gouvernement de mieux prendre en charge les aspirations et les attentes de la population et ce, conformément aux orientations données en ce sens par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

S'inscrivant dans cette dynamique, la réunion prévue aujourd'hui entre les membres du gouvernement et les walis sous l'égide du Premier ministre Abdelmalek Sellal, sera une opportunité pour débattre de l'ensemble des problèmes qui freinent le développement local et examiner les possibilités de mettre sur rail l'investissement en vue de booster la production nationale et l'économie du pays. Il s'agit, en fait, d'une réunion importante qui devrait permettre de prendre une série de mesures en faveur du développement local en vue d'améliorer le cadre de vie du citoyen et répondre ainsi à ses attentes en matière de logement, d'emploi, de santé, d'éducation et d'infrastructures de base. Dans ce cadre, le Premier ministre avait souligné la nécessité de trouver des mécanismes et des dispositifs qui permettent aux citoyens de participer à la gestion des affaires de leurs communes et wilayas. Ceci, d'autant plus que la réglementation en vigueur a accordé une impor-

tance majeure à la démocratie participative en la consacrant dans la Constitution et les différentes lois. Rappelant que le Président de la République avait instruit le gouvernement de promouvoir la démocratie participative et de trouver des mécanismes à cet effet, le Premier ministre avait indiqué qu'il s'agit d'un axe majeur du plan d'action du gouvernement. La mission des représentants de l'administration sera à la fois plus importante et plus facile pour veiller à l'application des lois, avait soutenu Abdelmalek Sellal lors de ses sorties dans les wilayas du pays. Sur un autre plan, le Premier ministre a relevé que l'Algérie a enregistré d'importantes avancées, mais elle a connu plusieurs difficultés et il était temps de corriger les questions liées à la gestion des affaires locales, d'où la nécessité aujourd'hui de définir les carences qui persistent au niveau local, en vue d'une prise en charge idoine des doléances des populations. Dans une conjoncture marquée par de nombreux défis, le gouvernement affiche plus que jamais sa détermination à faire du développement local un axe prioritaire de son action pour les prochaines années. C'est ainsi que le développement des régions enclavées et l'implication de leurs populations dans la sécurité et la stabilité du pays, font partie de la nouvelle stratégie gouvernementale visant à répondre aux attentes et aux aspirations des citoyens.

Pour ce faire, le gouvernement table sur des secteurs porteurs comme l'agriculture, l'industrie et le tourisme pour relancer la machine de la production nationale et permettre à l'économie du pays d'opérer, de manière sûre et progressive, sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. Le Président de la République avait instruit, à cet effet, le gouvernement pour accompagner la mise en œuvre du nouveau programme quinquennal de développement, d'une amélioration de la gouvernance locale, en priorité au niveau des wilayas du Sud et des Hauts Plateaux.

D'autre part, le Chef de l'Etat a mis l'accent sur l'importance de faire associer des représentants de la population aux côtés des élus locaux et de l'administration territoriale dans la gestion de la collectivité locale en vue d'une consolidation de la démocratie participative.

Le Président Bouteflika avait déjà instruit le gouvernement d'impliquer la société civile pour améliorer la qualité de la gouvernance et de faire reculer la bureaucratie au bénéfice des citoyens et des opérateurs économiques.

Il s'agit de promouvoir une décentralisation appuyée sur une démocratie participative qui associera mieux la société civile à la gestion locale.

Cette participation du citoyen à la gestion de sa collectivité constitue également un nouveau modèle de gouvernance, qui tend à mettre en place un relais, à travers le mouvement associatif, entre la société politique et la société civile, une démarche qui s'inscrit en droite ligne avec les directives du Président de la République.

RÉUNION GOUVERNEMENT-WALIS:

Reconstituer les capacités industrielles par la relance de l'investissement

Le gouvernement mise plus que jamais sur le développement de l'investissement industriel pour diversifier l'économie nationale et inverser le mouvement de désindustrialisation qui pèse sur notre économie affectée, de surcroit, par la chute des prix pétroliers, mettant à mal les équilibres financiers.

Le thème de l'investissement économique figurera parmi les points fondamentaux de l'ordre du jour de la réunion Gouvernement-Walis qui se tiendra aujourd'hui à Alger sous la présidence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Annoncée récemment par M. Sellal depuis Constantine, cette rencontre vise, selon lui, à «créer de nouvelles opportunités pour le développement de l'économie nationale et l'ouverture sur l'investissement».

En fait, l'objectif principal de la politique nationale du développement économique est de relever le taux de participation du secteur industriel dans l'économie nationale et de faire émerger des entreprises viables et productives capables de se hisser à la hauteur des exigences de qualité et de coût des marchés national et extérieur.

Lors du débat parlementaire sur le plan d'action du gouvernement 2015-2019, tenu en 2014, le Premier ministre avait indiqué que l'ambition de parvenir à l'émergence économique nécessitait un taux de croissance considérable, notamment dans le secteur de l'industrie.

La réalisation de cet objectif devait être adossée inévitablement à une relance du secteur industriel considéré comme le grand défi de la décennie à venir.

Ceci passe, selon M. Sellal, par une redynamisation des grands projets industriels structurants qui permettent de développer les investissements et de dynamiser les différentes branches industrielles et les PME tout en développant la sous-

tractance.

L'Etat compte, ainsi, orienter ses investissements aux industries basées sur les ressources naturelles comme le fer et l'acier, ainsi qu'à la pétrochimie, la pharmacie, les matériaux de construction, la mécanique, le textile et l'agroalimentaire.

Améliorer le climat des affaires en faveur de l'investissement productif

Pour développer ces filières, le gouvernement a engagé plusieurs actions afin de faciliter davantage l'investissement productif, en particulier dans les branches stratégiques.

Ces actions et mesures concernent notamment la facilitation aux entreprises d'accéder au foncier industriel et au financement, l'octroi d'exonérations fiscales aux investisseurs ainsi que la promotion de la création de nouvelles entreprises.

Pour le foncier industriel, il s'agit d'un vaste programme de réalisation de 42 parcs industriels à travers 34 wilayas en vue de désengorger la pression exercée sur ce type de foncier.

Les travaux de réalisation de 31 de ces parcs seront lancés dès septembre prochain et devront être réalisés avant la fin de l'année. Doté d'une enveloppe financière totale de 88 milliards de DA, ce programme de 42 parcs industriels devra être parachevé en 2017.

Dans ce sens, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchaoureb, a déjà fait savoir que d'ici fin 2015, son département ministériel serait en mesure de mobi-



liser 15.000 hectares de foncier industriel promis aux opérateurs économiques. De surcroît, la Loi de finances complémentaire 2015 a introduit de nouvelles dispositions fixant les conditions et modalités de concession de gré à gré des terrains relevant du domaine privé de l'Etat, destinées à la réalisation de projets d'investissement. Ainsi, la concession de gré à gré de cette catégorie de terrain est, désormais, autorisée par un arrêté du wali sur proposition du directeur de wilaya en charge de l'investissement agissant, chaque fois que de besoin, en relation avec les directeurs de wilaya des secteurs concernés. Outre les

terrains relevant du domaine privé de l'Etat, cette disposition concerne également les actifs résiduels des entreprises publiques dissoutes, des actifs exécutifs des entreprises publiques économiques, ainsi que des terrains relevant des zones industrielles et des zones d'activité. La LFC 2015 impose même une pénalité de 3% qui doit être payée par les bénéficiaires de terrains à vocation industrielle, non exploités trois années après leur attribution.

De plus, la LFC 2015 a supprimé les Calpifre (Comités d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier) en les remplaçant par

un guichet unique.

Sur le volet fiscal, la LFC a revu à la baisse l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) à 19% contre 23% pour les entreprises de production, et a apporté des réductions et exonérations des droits de douane sur les intrants de certains produits utilisés dans certaines industries.

Par ailleurs, le projet de code de l'investissement, en cours d'élaboration au niveau du gouvernement, devra introduire davantage l'investissement productif, et améliorer la position concurrentielle de nos entreprises face aux importations concurrentes.

Le tourisme, gisement économique à exploiter et à valoriser

L'exploitation et la valorisation du tourisme en Algérie est l'un des thèmes qui seront abordés lors de la rencontre qui va réunir aujourd'hui à Alger, le gouvernement d'Abdelmalek Sellal et les walis.

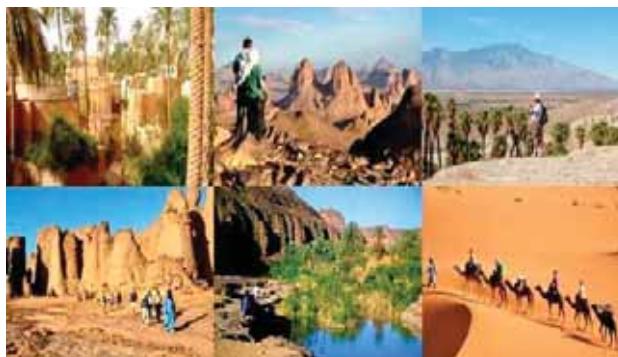
Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, M.Amar Ghoul, prononcera, à cette occasion, une communication sur le thème : «le tourisme, gisement économique à exploiter et à valoriser».

Figurant parmi les secteurs disposant de potentialités de développement indéniables de nature à constituer un véritable vecteur de diversification des ressources financières, le tourisme bénéficie d'attention et de l'intérêt des autorités du pays.

Le Président Abdelaziz Bouteflika avait souligné le 24 février dernier à l'occasion de la commémoration de la nationalisation des hydrocarbures, que «la diversification et la compétitivité de l'économie du pays ne cesseront pas de constituer pour nous une priorité, pour exploiter tout le potentiel de croissance que recèlent plusieurs autres secteurs créateurs de richesses et d'emplois». Le secteur du tourisme figurait parmi les secteurs désignés pour «être dynamisés».

En effet, l'actuel quinquennat (2015-2019) accorde, dans sa conception, la priorité à l'investissement et la formation en matière de tourisme, eu égard au déficit accusé en infrastructures d'accueil. Ce plan encourage l'investissement en vue de réaliser des projets touristiques, d'accroître le nombre de lits pour l'accueil des citoyens et des touristes étrangers, de créer la compétitivité et d'améliorer par conséquent la qualité.

Des mesures incitatives ont été prises, dans ce sens, par l'Etat en direction des in-



vestisseurs, notamment à travers les lois de Finances des exercices 2009, 2011 et 2013 qui ont intégré la bonification des taux d'intérêt sur les crédits à l'investissement, outre les facilitations pour l'accès au foncier.

La Loi de finances 2015 contenait, elle aussi, des mesures incitatives pour les investisseurs portant notamment sur l'accès à des terrains à l'intérieur des zones d'expansion touristique à travers la concession et de crédits à des taux d'intérêt bonifiés. «Le secteur touristique est l'un des atouts dont dispose notre pays, après l'agriculture, pour aller vers une économie moins dépendante des hydrocarbures», avait indiqué M.Ghoul au lendemain de sa nomination à la tête du secteur. Pour le même responsable, le développement du tourisme en Algérie repose sur cinq axes: la

réalisation d'hôtels de standard international, la formation, le service, la commercialisation et l'adoption d'une nouvelle mentalité.

«Le secteur du Tourisme et de l'Artisanat représente un des secteurs clés du schéma national d'aménagement du territoire (SDAT) à l'horizon 2030 parmi 19 autres secteurs», a-t-il encore indiqué au mois de mai dernier à l'occasion de sa visite au 16e Salon international du tourisme et des voyages. Plus de 930 projets touristiques ont été retenus au niveau national par le département du Tourisme, avait indiqué récemment un responsable du secteur, précisant que le coût de réalisation de ces projets susceptibles de créer plus de 50.000 postes d'emploi et d'offrir plus de 100.000 nouveaux lits, est estimé à 382 milliards de dinars. 574 projets touristiques sont en cours de réalisation au niveau national

dont 197 dans les villes côtières et 72 dans les régions du Sud. Une enveloppe de 70 milliards de dinars a été par ailleurs dégagée pour le réhabilitation et la modernisation de 62 hôtels publics d'une capacité de 20.000 lits. De nouvelles mesures de facilitation de l'investissement touristique entreront en application en septembre prochain, avait annoncé à Aïn Témouchent, le ministre. Ces mesures concernent, entre autres, la gestion du tourisme et des zones d'expansion touristiques (ZET), le lancement de grands projets touristiques dans plusieurs régions du pays et la promulgation d'un décret exécutif «important» qui déterminera avec précision les conditions de l'investissement, le cahier des charges et les procédures à suivre pour l'investissement, avait-il expliqué.

«Ce nouveau texte diminuera sensiblement les dossiers d'investissement, les délais d'étude de ces dossiers et accompagnera les investisseurs dans ce domaine, tout en contrôlant la bonne marche de leur réalisation», a-t-il souligné, affirmant que «les pouvoirs publics sanctionneront les investisseurs récalcitrants ou ceux qui ne respectent pas les cahiers des charges, qui pourront voir le retrait de l'autorisation délivrée et même celle de l'investissement». Le secteur du tourisme et du voyage en Algérie continue de s'imposer dans le PIB, représentant 8,1% de la contribution totale en 2014, selon le dernier rapport sur «l'impact économique du tourisme et du voyage» réalisé dans 184 pays par le Conseil mondial du tourisme et du voyage (WTTC) basé à Londres.

Le tourisme en Algérie est dominé par le tourisme domestique qui a représenté 97,3% du PIB direct du secteur.

RÉUNION GOUVERNEMENT-WALIS:

Vers le renforcement des ressources financières des collectivités locales

Les pouvoirs publics accentuent les efforts pour renforcer les financements propres des collectivités locales les- quelles demeurent excessivement dépendantes du budget de l'Etat.

C'est cette problématique qui sera l'un des axes de la réunion Gouvernement-walis, prévue aujourd'hui à Alger, au cours de laquelle le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, s'exprimera sur la valorisation des ressources propres des collectivités locales dans un contexte de rigueur budgétaire.

Il s'agira d'examiner et de débattre des moyens d'optimisation des recouvrements des recettes patrimoniales des communes, qui doivent être des ressources «stables et pérennes», explique à l'APS le directeur des finances locales auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Azzedine Kerri.

Pour ce faire, «il faudra que les élus locaux s'impliquent davantage dans la recherche d'impôts locaux et arrivent à maîtriser le gisement patrimonial appartenant à leur commune», explique-t-il.

Selon lui, si les taux des produits patrimoniaux locaux (revenus d'exploitation, des loyers, des concessions...), qui représentent à peine 4% de l'ensemble des recettes communales actuellement, pouvaient être augmentés à 25% ou 30%, «nous aurons réussi à avoir des ressources communales pérennes». Sur une vingtaine de taxes affectées aux collectivités locales, la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) génèrent l'essentiel des ressources fiscales destinées aux communes.

Le foncier communal sera valorisé selon les prix du marché

La Loi de finances complémentaire 2015 (LFC 2015) a révisé le taux de la TAP pour le porter d'un taux unique de 2% à 1% pour les activités de production de biens, à 1,5% pour les activités de BTPH et à 3% pour les activités de transport par canali-



sation d'hydrocarbures, tandis que pour le reste des activités, il a été maintenu à 2%. Mais des recettes compensatoires à la baisse de la TAP ont été introduites par la même loi.

L'autre axe de la réforme des finances locales, qui fait l'objet de discussions entre le ministère de l'Intérieur et celui des Finances, est la décentralisation, au niveau des communes elles-mêmes, du recouvrement de l'impôt foncier actuellement recouvré par l'administration fis-

cale. «Mais c'est encore au stade de la réflexion», dira M. Kerri à propos de cette proposition du ministère de l'Intérieur qui date de plusieurs années.

Outre la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (taxe d'assainissement), l'impôt foncier, constitué des taxes sur la propriété bâtie et non bâtie, est destiné exclusivement aux communes alors qu'il représente à peine 3% de l'ensemble de leurs recettes fiscales actuellement.

Quant aux nouveautés introduites par la LFC 2015 en terme de réforme de la fiscalité locale, à travers notamment l'actualisation de la valeur locative fiscale de l'impôt foncier et la généralisation de la taxe d'habitation à toutes les wilayas du pays, le même responsable considère qu'il était temps de revaloriser le patrimoine des communes sur la base des prix actuels du marché au lieu de continuer à se référer à des prix qui datent des années 1980. Un article de la LFC 215 stipule, en effet, que «les immeubles, quelle que soit leur nature, sont estimés d'après leur valeur vénale réelle, déterminée par une commission interministérielle».

La loi a, d'autre part, autorisé les communes, qui disposent d'importantes ressources financières, à octroyer des subventions aux wilayas moins nanties.

Une récente réorganisation a également été engagée en direction du Fonds commun des collectivités locales (FccL) qui a été créé en 1986 et regroupant deux fonds distincts: le Fonds de solidarité et le Fonds de garantie des collectivités locales lequel a changé de dénomination dans le cadre de la LFC 2015 pour devenir, désormais, la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Le FccL est alimenté notamment par le produit de la TVA, qui représente 83% de ses ressources, ainsi que par les recettes de la vignette automobile, la TAP et l'Impôt forfaitaire unique (IFU).

Durant des débats parlementaires, des députés ont, à maintes reprises, exprimé leur crainte de voir les communes se transformer en «gouffres financiers» comptant exclusivement sur les compensations financières du FCCL, sans faire l'effort d'aller chercher elles-mêmes les sources de financement de leurs projets.

L'habitat et le cadre de vie du citoyen, un des thèmes-phares de la rencontre

La rencontre entre le gouvernement et les walisi, prévue aujourd'hui à Alger, portera sur les défis socio-économiques qui doit relever le pays, notamment en matière d'habitat et de cadre de vie des citoyens.

Au cours de cette réunion, il s'agira d'examiner, particulièrement, les programmes de logements, leur distribution, le cadre de vie du citoyen et les enjeux et perspectives du secteur.

Les moyens d'intensifier le potentiel foncier urbanisable sur l'ensemble du territoire national seront également l'un des principaux thèmes abordés lors de cette rencontre à laquelle prendront part des membres du gouvernement et les 48 walisi.

D'ailleurs, une vaste opération de recensement des assiettes foncières destinées à l'habitat avait été lancée en 2014 afin d'offrir le support nécessaire pour le programme quinquennal 2015-2019 qui vise la réalisation de 1,6 million de logements. Cette enquête a déjà permis de mettre à la disposition du nouveau programme quinquennal du secteur de l'habitat un important potentiel foncier, permettant de lancer les futurs projets sans contrainte.

C'est que le ministère de l'Habitat table sur le lancement, entre



2015 et 2019, de 800.000 logements publics locatifs (LPL), 400.000 logements ruraux et 400.000 logements de type location-vente (AADL) dans le cadre d'un ambitieux programme qui devrait être couronné par le règlement de la crise du logement en 2019.

Concernant les logements en location-vente, l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) devrait lancer près de 105.000 unités annuellement durant les cinq

prochaines années, afin de concrétiser ses engagements.

Quant au programme de logements promotionnels publics (LPP), l'Entreprise nationale de la promotion immobilière (ENPI) compte accélérer la cadence de la réalisation de ses projets afin d'entamer la distribution à ses souscripteurs à partir du premier semestre 2016.

A fin avril dernier, près de 38.000 logements LPP ont été lancés par l'ENPI qui a enregistré plus de 48.000 souscripteurs dont

plus de 32.000 ont déjà versé leur première tranche, ce qui augure que les projets LPP actuels pourront couvrir pratiquement toutes les demandes exprimées.

En outre, le nouveau programme quinquennal verra l'introduction d'une nouvelle formule de logement: l'auto-construction, à travers le lotissement de terrains.

Cette nouvelle formule offre au citoyen l'opportunité de réaliser lui-même son propre logement après acquisition d'une

parcelle de terrain et d'une aide financière de l'Etat, selon un plan d'urbanisme et des spécifications techniques bien définies. Le lotissement de terrains touchera dans une première étape les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux puis les wilayas du Nord dans une seconde étape.

Le ministère de l'Habitat ambitionne d'atteindre plus de 300.000 lots de terrain prêts à distribuer, avant la fin 2015.

Le secteur compte aussi poursuivre les efforts en vue d'éradiquer définitivement les logements précaires dans de nombreuses wilayas dont celle d'Alger qui devrait devenir, en 2016, la première capitale arabe et africaine sans bidonvilles.

Les autorités publiques veulent, par ailleurs, revaloriser l'aspect urbanistique face à l'anarchie persistante dans ce domaine. Dans ce sens, il est question de mettre à niveau les villes, de réviser le cadre juridique régissant l'urbanisme à travers notamment des cahiers des charges de logements reflétant l'identité nationale, de reconstruire les instruments de l'urbanisme et d'accélérer la réalisation des villes nouvelles.

APS

RÉUNION GOUVERNEMENT-WALIS:

Les besoins alimentaires en hausse face à des importations coûteuses

En dépit d'une amélioration de la couverture des besoins alimentaires de la population par la production locale, l'Algérie demeure confrontée à une facture alimentaire coûteuse, alors que l'activité agricole reste dépendante de la pluviométrie et sous-mécanisée.

Si les différents programmes ont permis de couvrir à 72% les besoins alimentaires de la population, les importations de produits alimentaires, notamment les céréales, continuent leur courbe ascendante, confirmant la poursuite de la dépendance du pays de l'étranger en certains produits alimentaires stratégiques.

Ainsi, les importations alimentaires ont dépassé les 11 milliards de dollars en 2014 dont plus de trois (3) milliards de dollars pour les céréales (blés, maïs et orge).

Ceci a largement contribué à peser sur la balance commerciale du pays qui a commencé à enregistrer des déficits après plusieurs années d'excédent commercial.

L'extension des superficies tributaire de l'irrigation

L'extension des superficies dédiées à la céréaliculture et l'augmentation de la production nationale en la matière restent fortement tributaires du développement du système d'irrigation, un système largement dépendant de la pluviométrie malgré les efforts colossaux consentis pour la mobilisation des ressources en eau.

Sur une superficie totale de 3,4 millions d'hectares, seulement 240.000ha bénéficient actuellement de l'irrigation, soit 7% de cette superficie.

C'est que les prévisions du quinquennat 2015-2019 tablent sur une production céréalière de près de 70 millions de quintaux (qx), soit environ le double de la récolte actuelle, et ce, en tablant sur l'extension des surfaces irriguées d'un (1) million d'ha supplémentaire dont 600.000 ha seront réservées à la céréaliculture.



ture.

Sur un autre volet, la sous-mécanisation du secteur contraint les pouvoirs publics à étendre leur aide à de nouvelles gammes d'équipements agricoles pour répondre aux exigences d'une agriculture moderne et pallier le manque de main-d'œuvre.

Il s'agira, dans cette optique, de développer et de soutenir la mécanisation spécialisée tels les tracteurs, le matériel d'accompagnement, les planeteuses, les arracheuses, les pulvériseurs et les moissonneuses-batteuses.

A la faveur de la crise alimentaire mondiale qui a sévi en 2007 et en 2008, les pouvoirs publics ont mis en place la Politique du renouveau agricole et rural avec une enveloppe annuelle de 200 milliards DA.

Ce montant, qui passe à 300 milliards DA/an durant le quin-

quennat 2015-2019, concerne aussi bien le soutien de la production que les subventions des produits de base comme le lait et les céréales, explique-t-on.

La Politique du renouveau agricole et rural a pris le relais du Programme national de développement agricole et rural (PNDAR) mis en place en 2002 et élaboré dans l'objectif de réussir la mise à niveau et la modernisation des exploitations agricoles en parallèle au développement économique et social de l'espace rural dans le cadre des Projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI).

De même, la disponibilité alimentaire s'élève actuellement à 3.500 kg/calories en Algérie, soit largement au-dessus du niveau préconisé par les institutions internationales spécialisées. L'application de cette nouvelle politique a valu à l'Algérie sa distinc-

tion, en 2013, par la FAO pour avoir atteint, avant terme, le premier des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) lié à l'élimination de l'extrême pauvreté. Pour ce qui est du développement des espaces ruraux, les programmes engagés dans ce sens ont permis d'atteindre un taux de 99% de raccordement de ces territoires en énergie électrique et leur désenclavement pour faciliter aux paysans l'accès à leurs exploitations et leur assurer les meilleures conditions de stabilité, et ce, parallèlement à la réalisation de milliers de logements ruraux, la construction d'établissements scolaires et d'unités de santé publique dans les villages les plus reculés.

Mais en dépit de l'amélioration des résultats agricoles, l'examen du taux de croissance sur une période décennale montre le caractère erratique de l'évolution

de la production agricole avec une succession de pics de croissance et de fortes baisses de l'activité, a avisé récemment l'Office national des statistiques (ONS).

Depuis 2009, il est enregistré une décelération du rythme de croissance agricole après le pic de production de l'ordre de 21,1% il y a six ans, qui peut être considéré comme le pic absolu après celui de 2003 (+19,5%).

La croissance de la production agricole a été fortement affectée en 2014 par la forte baisse de la production céréalière (-30%) après celle de 2013 (-4%).

La croissance du PIB agriculture, sylviculture et pêche, qui a atteint 1.771,5 milliards (mnds) de DA en 2014, est restée, cependant, positive grâce aux performances appréciables de la production végétale hors céréales ainsi que de la production animale.

Une réunion d'«une extrême importance»

Le directeur des études au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales Seddini Abderrahmane a affirmé, jeudi, que la réunion qui regroupera aujourd'hui le gouvernement et les walisis était d'«une extrême importance», du fait qu'elle «se tient à la veille de la rentrée sociale et qu'elle permettra aux walisi de recevoir les instructions à cet effet».

M. Seddini a indiqué dans une déclaration à l'APS, que cette rencontre était nécessaire pour assurer une meilleure coordination entre l'administration centrale, les responsables et les élus au niveau local et garantir une bonne rentrée sociale.

Il a évoqué les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion, axés notamment sur «les nouvelles orientations» des pouvoirs publics dont la promotion des investissements et la valorisation des potentialités locales pour la relance de l'économie nationale et la réalisation du développement durable.

M. Seddini a souligné que les walisi ont un «rôle important» dans la dynamisation des investissements d'autant qu'ils seront



chargés du dossier avec le concours des différentes directions sectorielles au niveau local.

Concernant les wilayas déléguées instituées en application de la décision du Président de la République Abdelaziz

Bouteflika pour développer les régions des Hauts Plateaux et du Sud, le même responsable a souligné l'importance de la promotion de ces nouvelles wilayas de façon à leur permettre de «profiter au mieux des efforts de développement».

Il a par ailleurs indiqué que d'autres dossiers économiques seront débattus dont l'amélioration des mécanismes de soutien agricole, l'habitat, l'amélioration du cadre de vie du citoyen et la promotion de l'investissement productif dans le cadre de la «politique actuelle du gouvernement pour la diversification de l'économie nationale».

La réunion Gouvernement-Walis examinera par ailleurs le dossier relatif à la promotion du tourisme et sa contribution à la diversification de l'économie nationale et à la consolidation de la dynamique de développement local outre le rôle de l'élu dans la gestion des affaires publiques locales. La modernisation des administrations qui s'inscrit dans le cadre du plan d'action du ministère de l'Intérieur et des Collectivités est aussi un autre point à débattre lors de cette réunion. M. Seddini a affirmé à ce propos que cette rencontre permettra au Premier ministre et au ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales de donner «les orientations nécessaires» à cet effet.

APS

Le pétrole se reprend à New York en rebondissant de 10%

Le marché pétrolier a clôturé en hausse en rebondissant de quelque 10% jeudi à New York, les observateurs hésitant toutefois entre un rééquilibrage après une période de chute et un véritable espoir d'amélioration du marché, notamment après un bon chiffre sur la croissance américaine.

Le cours du baril de référence (WTI) pour livraison en octobre a gagné 3,96 dollars à 42,56 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), revenant au niveau auquel il se trouvait à la mi-août.

Il avait depuis plongé sous les 40 dollars.

Les cours restent loin des 60 dollars le baril autour desquels ils gravitaient pendant le printemps, et des 100 dollars qu'ils dépassaient à la mi-2014, mais cette hausse est, en matière de pourcentage, la plus importante enregistrée en une séance à New York depuis la fin 2009.

«Etant données les conditions du marché, il était allé trop bas et désormais tout le monde essaie de faire demi-tour», a jugé Carl Larry, de Frost & Sullivan. Il estimait que les cours avaient notamment profité



d'une révision en très nette hausse du produit intérieur brut (PIB) américain pour le deuxième trimestre, à 3,7% de croissance contre 2,3% précédemment.

«Le chiffre sur PIB était si bon, à près de 4%, que cela a soudainement rappelé aux gens que (les Etats-Unis) sont une économie qui croît et que la demande va s'améliorer», a-t-il jugé.

Néanmoins, cet optimisme n'était pas partagé par tous les analystes, d'autant que les cours restent proches de leurs plus bas niveaux depuis six ans et demi, alors qu'ils dépassaient encore 100 dollars le baril en juin 2014.

La révision en hausse de la croissance «a peut-être encouragé des investisseurs à passer à l'achat, mais il faut noter que le lien

entre le PIB et la consommation de pétrole n'est pas infaillible», a ainsi tempéré Tim Evans de Citi.

Pour lui, le rebond de jeudi «ressemble à un rééquilibrage en hausse attendu de longue date» et a été «soutenu par une reprise des Bourses mondiales», mais pas par des facteurs spécifiques au marché pétrolier, toujours sous le coup d'une offre pléthorique.

Les places financières mondiales, en particulier les indices européens, ont bénéficié du soutien des banques centrales, ce qui permet d'apaiser les inquiétudes nourries par le ralentissement chinois.

La Bourse de Shanghai a elle-même interrompu une longue série de baisses en prenant plus de 5%.



L'euro se reprend face au dollar

L'euro progressait un peu hier au lendemain d'un nouveau reflux face au dollar qui a bénéficié de bons chiffres américains dans un contexte de retour de confiance sur les marchés boursiers.

La monnaie unique européenne valait 1,1256 dollar contre 1,1239 dollar jeudi soir.

L'euro était monté lundi à 1,1744 dollar en pleine panique boursière, soit son niveau le plus fort depuis mi-janvier alors qu'il valait encore autour de 1,10 dollar avant les dévaluations chinoises d'il y a deux semaines.

La devise européenne repartait en hausse face à la monnaie nipponne, à 136,36 yens contre 136,03 yens jeudi soir.

Le dollar montait légèrement face à la devise japonaise, à 121,14 yens contre 121,02 yens la veille au soir.

Les places financières internationales, qui ont retrouvé le sourire depuis le rebond de Wall Street mercredi soir, ont à nouveau bénéficié d'un vent positif venu jeudi des Etats-Unis où la croissance s'est révélée bien plus forte que prévu d'avril à juin, ce qui laisse présager une activité encore vigoureuse au 3ème trimestre.

L'expansion économique américaine a solidement rebondi au 2e trimestre, le Produit intérieur brut (PIB) affichant une hausse de 3,9% en rythme annualisé, selon le département du Commerce.

Cette deuxième estimation révise en hausse de 1,4 point de pourcentage la première évaluation du ministère et s'inscrit bien au-dessus des prévisions des analystes qui tablaient sur une croissance de 3,1%. Ces chiffres, qui tranchent avec les craintes liées au ralentissement de l'économie chinoise, relance le dilemme de la Réserve fédérale américaine (Fed) sur le calendrier d'une hausse des taux d'intérêt alors que la prochaine réunion du Comité monétaire se tient dans trois semaines, les 16 et 17 septembre.

Les prix du pétrole poursuivent leur hausse en Asie

Les prix du pétrole s'affichaient en hausse hier en Asie, imitant New York où le pétrole a rebondi de 10% sur la foi de données encourageantes sur la croissance américaine. Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en octobre prenait 52 cents, à 43,08 dollars.

«Nous assistons à un importants volu me d'échanges en Asie (...). Le marché est sous le choc, un peu incrédule face aux données économiques américaines», a dit à l'AFP Michael McCarthy, analyste chez CMC Markets à Sydney. Le ministère américain du

Commerce a annoncé jeudi que l'activité économique avait solidement rebondi à un deu x i è m e trimestre, en révisant en très nette hausse la progression du produit intérieur brut (PIB), à 3,7% de croissance contre 2,3% précédemment.

Ce sont les consommateurs qui ont dopé l'activité tandis que les investissements des entreprises ont repris de la vigueur dans tous les secteurs.

Toutefois, a prévenu Nicholas Teo, analyste chez CMC Markets à Singapour, les «fondamentaux du marché demeurent inchangés», à savoir une faiblesse de la demande d'or noir couplée à une offre excessive. Jeudi à la clôture, le WTI a gagné 3,96 dollars à 42,56 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), revenant au niveau auquel il se trouvait à la mi-août.

Il avait depuis plongé sous les 40 dollars.

A Londres, le Brent a pris 4,42 dollars à 47,56 dollars.



La Suisse échappe à la récession avec un rebond de 0,2% du PIB au 2^e trimestre

Le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse a rebondi de 0,2% au deuxième trimestre par rapport au trimestre précédent, a annoncé hier le secrétariat d'Etat à l'Economie (Seco) à Berne, permettant au pays alpin d'échapper à la récession.

En rythme annuel, sa progression s'est chiffrée à 1,2% à prix constants tandis que le déflateur du PIB a reculé de 1,1%, a indiqué le Seco.

Ce rebond, qui fait suite à une contraction du PIB de 0,2% au premier trimestre, tranche avec les prévisions de nombreux économistes qui tablaient sur un léger repli, compte tenu de la force du franc suisse.

Les prévisions des analystes interrogés par l'agence AWP s'établissent entre -0,3% et +0,6% sur une base trimestrielle et entre +0,6 et +0,9% en rythme annuel.

Le rebond du PIB au deuxième trimestre s'explique par un recul des importations (à l'exclusion de l'or non monétaire et objets de valeur), qui ont chuté de 3,6%,



a précisé le Seco, soulignant qu'une baisse d'une telle ampleur est «peu fréquente».

Alors qu'elles avaient connu un léger repli sur les trois premiers mois de l'année, les exportations (hors or non monétaire, objets de valeur et commerce de transit) ont par contre progressé de 0,5%, permettant à la balance commerciale de donner une impulsion positive au PIB.

Les dépenses des ménages, en hausse

La Bourse de Tokyo ouvre en forte hausse



La Bourse de Tokyo a débuté la séance d'hier en nouvelle forte hausse, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes gagnant près de 2% à l'ouverture puis accélérant sa progression jusqu'à +2,45%.

Les investisseurs imitent ceux de Wall Street qui ont privilégié jeudi l'optimisme après un bon chiffre sur la croissance économique américaine, et la reprise des bourses chinoises et européennes.

La poursuite du regain du dollar face au yen est aussi de nature à encourager les achats, soutenus depuis mercredi par les mesures de relance annoncées par les autorités de Pékin.

A la première minute des échanges, le Nikkei des 225 titres phares, qui avait perdu 13% au cours de six séances jusqu'à mardi, montait de 1,80% à 18.908 points.

Puis il s'est élevé au-dessus de 19.000 points avec un gain de 455,69 points à 19.030,13 points (+2,45%).

Il avait déjà repris 1% jeudi après 3% mercredi.

L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau augmentait pour sa part vendredi matin de 2,75% (+41,30 points) à 1.541,71 points après 5 minutes de transactions.

Lors de l'ouverture à Tokyo (oohoo GMT), le dollar oscillait autour de 121 yens, un yen de plus qu'en fin de séance jeudi.

L'euro avait pour sa part tendance à stagner, autour de 136,15 yens.

de 0,3%, ainsi que des administrations (+0,2%) ont également contribué à soutenir la croissance.

La balance commerciale des services a en revanche pesé sur l'évolution du PIB.

De nombreux observateurs avaient craint que la Suisse ne connaisse un nouveau ralentissement de son activité au deuxième trimestre en raison de la force du franc suisse qui s'est fortement réapprecié depuis le changement de cap dans la politique monétaire de sa banque centrale. Le 15 janvier, la Banque nationale suisse (BNS) avait abandonné l'instrument qui limitait depuis plus de trois ans la hausse du franc suisse face à l'euro, ce qui avait entraîné une vive appréciation de la monnaie suisse et soulevé de vives inquiétudes dans les secteurs d'exportations.

La Suisse n'a pas connu de récession depuis 2009.

APS

OUARGLA

522 nouveaux enseignants placés dans les établissements éducatifs



Un total de 522 nouveaux enseignants ont été placés dans les différents établissements éducatifs à travers la wilaya de Ouargla en prévision de la prochaine rentrée scolaire (2015-2016), a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de l'éducation.

Ce recrutement, réalisé sur la base d'un concours effectué le 27 mai dernier, concerne 190 nouveaux enseignants pour le primaire, 200 pour le moyen et 132 autres pour le secondaire, a-t-on précisé.

L'opération, dans son ensemble, contribuera à diminuer le déficit accusé en matière d'encadrement pédagogique dans plusieurs établissements éducatifs, notamment dans les grandes agglomérations urbaines et les régions reculées des communes de N'goussa, El-Hedjira, Taibet et El-Borma.

Le nouveau recrutement, tous paliers confondus, permettra aussi de renforcer l'encadrement pédagogique, notamment dans les langues étrangères (français, anglais, allemand et italien) et les diverses matières principales, selon la même source.

Dans le cadre des actions de solidarité, la direction locale de l'éducation prévoit, cette année, la distribution d'un total de 60.000 primes de solidarité de 3.000 DA destinées aux élèves issus des familles défavorisées à travers la wilaya.

En parallèle, les préparatifs de distribution des trousseaux scolaires ont été lancés en prévision de la rentrée scolaire, a-t-on signalé.

Le secteur de l'Education dans la wilaya d'Ouargla sera consolidé, à la prochaine rentrée, par de nouvelles structures éducatives, dont les travaux de réalisation sont déjà achevés.

Ces nouvelles structures concernent trois (3) lycées à Haï En-Nasr (Ouargla), Haï Er-Rimel (Touggourt) et Blidet Amor, en plus de quatre (4) groupements scolaires à Haï En-Nasr, El-Bour (N'goussa) et Touggourt (2).

GUELMA

Entrée en exploitation de la ligne de transport Guelma-Boumahra Ahmed



La ligne de transport Guelma-Boumahra Ahmed est entrée en exploitation hier, servie par les bus de l'Etablissement de transport urbain et suburbain de la ville de Guelma, au grand bonheur des citoyens, a-t-on constaté. Cette mesure appliquée avec la collaboration des services de la direction locale des transports intervient en réponse aux doléances des citoyens, a précisé à l'APS le directeur de cet établissement Fatah Hamidi.

La création de cette nouvelle ligne de transport a été effectuée parallèlement au renforcement du parc de cet établissement par 10 nouveaux bus dont 4 ont été réservés à cette ligne, selon le même responsable. Cinq lignes sont actuellement exploitées par cette entreprise de transport qui dispose auparavant de 20 bus, a-t-il fait savoir. L'Etablissement de transport urbain et suburbain de la ville de Guelma qui veille depuis sa création en août 2012 à assurer le transport des citoyens dans de bonnes conditions compte 106 travailleurs, a-t-on signalé.

M. BEDOUI L'A ANNONCÉ À CONSTANTINE Lancement prochain d'une étude sur la protection de la ville Ali Mendjeli contre les inondations

Une étude complète sur la protection de la nouvelle ville Ali Medjeli contre les inondations sera lancée prochainement en collaboration avec le ministère des ressources en eau, a annoncé jeudi, à Constantine, le ministre de l'intérieur et des collectivités locales Nourredine Bedoui.

Le ministre qui était accompagné du directeur général de la Protection civile, a souligné lors d'une séance de travail tenue à la wilaya au terme de sa visite, en présence de l'exécutif local et des élus, que la nouvelle ville Ali Mendjeli, inondable et traversée par un oued souterrain, confrontée dernièrement à des crues à l'origine de la perte de trois vies humaines et de dégâts matériels considérables, doit être préservée contre de tels risques, ajoutant que ces inondations constituent une occasion pour tirer les leçons des erreurs passées, en l'occurrence les projets aussi importants lancés dans la précipitation et sans consultation des experts.

M. Bedoui a annoncé dans ce contexte, que le ministère de l'intérieur et des collectivités locales prendra prochainement un décret exécutif en vue de la création de délégations de wilayas chargées d'élaborer une stratégie nationale de prise en charge et d'anticipation des risques majeurs, ainsi que la réalisation d'études pour préserver les sites urbains et la sécurité des habitants.

Ces délégations de wilayas seront rattachées à une délégation nationale, ils seront appelés à réaliser un travail de proximité et mobiliser les moyens nécessaires pour mettre en œuvre les mesures de protection qu'elles auront arrêté, a ajouté le ministre.

M. Nourredine Bedoui a annoncé également que des aides exceptionnelles seront accordées à la wilaya de Constantine pour la protection de la Nouvelle ville Ali Mendjeli, notamment pour l'acquisition de matériels de lutte contre les inondations. Il a ajouté en outre, qu'une évaluation doit être réalisée sur la réalisation des opérations



d'assainissement et de ramassage des ordures pour lesquelles d'importants moyens financiers ont été alloués, rappelant que 60 milliards de dinars ont été accordés pour la mise à niveau de la Nouvelle ville Ali Mendjeli.

Le ministre a souligné que les responsables concernés doivent "réorienter leur vision", en mettant l'accent davantage sur les préoccupations de terrain, sur le travail de proximité et l'anticipation, insistant sur la nécessaire mobilisation des moyens d'intervention des entreprises publiques et privées, à l'approche de la rentrée sociale. Il a précisé que les points noirs doivent être recensés et leur traitement prévu. Le ministre de l'intérieur a donné instruction pour orienter une enveloppe de 700 millions de dinars, initialement prévue pour la restructuration d'opérations AEP à Ali Medjeli, en vue de réaliser dans cette ville des galeries et des forages horizontaux, destinés à protéger le site urbain contre les inonda-

tions. M. Nourredine Bedoui a annoncé que sur instruction du président de la République, un groupe de travail a été institué pour la prise en charge administrative et technique de la population de la Nouvelle ville Ali Mendjeli, précisant que les propositions devront être soumises au Conseil des ministres.

La visite du ministre de l'Intérieur et des collectivités locales dans la wilaya de Constantine, devait le conduire à la partie basse de la Nouvelle ville Ali Mendjeli, la plus touchée par les inondations où il a inspecté les travaux de réhabilitation de la RN 20. Il s'est arrêté au carrefour des 4 chemins, avant de se rendre à la localité voisine de Baaraouia et à la daïra de Khroub.

M. Nourredine Bedoui s'est rendu auparavant au domicile d'une victime des inondations, décédée dans son atelier de couture, il a présenté à la famille les condoléances du président de la république et du gouvernement.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Gros plan sur le culture

Le ministre de la culture, M. Azzedine Mihoubi, a déclaré en marge de la clôture de la caravane cinématographique des Hauts-Plateaux, mercredi dernier à Bordj Bou-Arréridj, que son département œuvre pour redonner au cinéma sa place d'autan.

En plus de ce genre de caravanes qui sillonnent les régions éloignées de l'Algérie, une opération de récupération et de redynamisation des salles de cinéma à travers les communes du pays et de les affecter au secteur de la culture pour les faire bénéficier des fonds nécessaires à leur réhabilitation et équipement. « Nous devons récupérer et moderniser ces salles avec des équipements technologiques », a-t-il précisé.

Pour ce qui est des festivals, M. Mihoubi rejette le mot annulation et fait la différence entre rationalisation et austérité. « Il faut faire la différence entre la rationalisation et l'austérité », dira-t-il en ajoutant qu'ils vont revoir et évaluer certains festivals « le jumelage de certains festivals qui abordent la même thématique et la réduction du temps imposé de certains festivals font partie de la rationalisation des financements et non pas de l'annulation », précise-t-il.

Pour rappel, la caravane cinématographique des Hauts-Plateaux a sillonné les villes de Tébessa,



Khencela, Batna, Oum El-Bouaghi, Sétif, Djelfa, Laghouat, Tissemsilt, Tiaret, M'sila, Saïda, El Bayadh et Bordj Bou-Arréridj.

A Bordj Bou-Arréridj, le film de fiction historique "Lotfi" du réalisateur Ahmed Rachedi, était le film en clôture de cette caravane.

M.B.

CONSTANTINE : 22 blessés dans un accident de la circulation à El Menia

Vingt-deux (22) personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier matin à la descente d'El Menia (Constantine) sur la RN 79, a-t-on appris auprès de Protection civile (PC).



Selon la même source, un bus venu de la wilaya de Batna en route vers Skikda à bord duquel se trouvaient des éléments des scouts musulmans Algériens (SMA) âgés entre 2 et 78 ans a dérapé avant de percuter un camion et 5 autres véhicules lé-

gers. Les blessés ont été vite évacués par les ambulances de la Protection civile au centre hospitalier universitaire (CHU) de Constantine, a indiqué la même source.

Une enquête a été ensuite ouverte par les services compétents pour dé-

terminer les causes exactes de cet accident.

La circulation des poids lourds ainsi que les véhicules de transport des voyageurs est interdite depuis plusieurs années sur cet axe tristement appelé la "descente de la mort".

CONSTANTINE : Ouverture de 4 classes destinées aux autistes à la rentrée scolaire 2015-2016

Quatre classes destinées aux enfants et adolescents autistes seront ouvertes à la prochaine rentrée scolaire (2015-2016) dans les centres psychopédagogiques des enfants en difficulté mentale à Constantine, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'action sociale (DAS).

Selon la même source, cette mesure qui intervient en application de l'instruc-

tion de la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, relatives aux espaces adéquats pour les enfants adolescents autistes au regard du nombre croissant d'autistes, vise notamment à assurer une prise en charge appropriée, un bon accompagnement à cette catégorie par un comité pluridisciplinaire ainsi qu'à alléger les souf-

frances des parents en attendant la création de centres spécialisés.

Les éducateurs des centres psychopédagogiques des enfants en difficulté mentale, devront abriter les quatre classes (Daksi 1 et 2, Ali Mendjeli et Dioudouche Mourad) ont suivi une formation spécialisée pour assurer leur encadrement. Le staff des encadreurs est composé des

psychologues cliniciens, orthophonistes, rééducateurs, des spécialistes et des médecins.

Les espaces et tous les moyens nécessaires seront mis à la disposition, des spécialistes pour une scolarisation normale de ces enfants adolescents qui trouvent souvent des grandes difficultés d'intégration dans les écoles ordinaires.

TLEMCEN Saisie de 15,60 quintaux de kif traité à Fatmi Larbi

Au moins 15,60 quintaux de kif traité ont été saisis jeudi dans la localité de Fatmi Larbi par les éléments du centre des douanes de Honaine, dépendant de la direction régionale des Douanes de Tlemcen, indique-t-on dans un communiqué émanant de cette institution. Cette quantité de kif traité, a-t-on précisé, a été découverte à bord d'un véhicule léger. La valeur du produit prohibé et du moyen de transport s'élève à 94.400.000 dinars et l'amende douanière à 944.025,000 dinars.

Avec cette saisie, une nouvelle tentative d'introduction de drogue sur le territoire national à partir des frontières ouest du pays vient d'être déjouée par les services des Douanes algériennes, souligne-t-on de mêmes sources.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ : Fin de semaine meurtrière sur l'autoroute Est-Ouest



M.B.

Encore un week-end tragique sur l'autoroute Est-Ouest sur le tronçon de Bordj Bou-Arréridj. Les rapports des services concernés sont unanimes et alarmants indiquant le décès de sept personnes.

Durant ce jeudi, les unités de la Protection civile de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj ont enregistré plusieurs accidents de la circulation ayant causé le décès de 7 personnes et 10 autres personnes ont

été blessées. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de l'autoroute à la frontière Bouira-Bordj Bou-Arréridj, avec 5 morts et 2 blessés. L'accident a eu lieu aux environs de 17h00 lorsqu'un camion heurté un taxi transportant des voyageurs. Les victimes ont été transportées à l'hôpital de Mansoura.

Le premier accident a été enregistré juste après minuit, sur l'autoroute Est-Ouest au lieu-dit Hamam Biban. Le passagers d'un des camions,

répondant aux initiales de K.K., 49 ans est mort sur le coup. Un autre blessé a été évacué à l'hôpital à Bouira.

Sur le même tronçon de l'autoroute, aux environs de 7h10, un autre accident a eu lieu à Zenouma, commune d'El Achir faisait un mort A.H., 40 ans et deux blessés âgés de 17 et 49 ans.

Dans la commune de Ain Taghout, côté est de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, un autre accident a causé 5 blessés transportés à l'hôpital de Ras El Oued.

INCENDIE D'UNE CHAMBRE TECHNIQUE À BAB EZZOUAR: Plusieurs quartiers touchés à l'Est d'Alger

Un incendie provoqué par des travaux de désherbage engagés, jeudi, dans la commune de Bab Ezzouar, ont causé la destruction d'une chambre technique, engendrant ainsi l'isolement de clients des cités 5-Juillet, 1.200 logements à Bab Ezzouar et du quartier El Hamiz, à l'Est d'Alger, indique un communiqué d'Algérie Télécom.

Cet incendie «provoqué par des travaux de désherbage engagés par l'APC de Bab Ezzouar dans l'après-midi de jeudi 27 août a causé la destruction d'une chambre technique contenant des câbles en fibre optique et en cuivre. Cet acte de négligence est à l'origine de l'isolement de centaines de clients des cités 5-Juillet, 1.200 logements à Bab Ezzouar et du quartier El Hamiz, à l'Est d'Alger», précise t-on de même source.

«Selon les premiers éléments d'information en notre possession, le feu allumé par des agents de l'APC de Bab Ezzouar pour défricher les abords de la route entre Bab Ezzouar et El Hamiz, s'est propagé à l'intérieur de la chambre, endommageant les canalisations de câbles», souligne Algérie Télécom qui rassure que «ses équipes techniques sont mobilisées sur place afin d'effectuer les réparations nécessaires et rétablir les clients des quartiers touchés».

L'entreprise rappelle, à l'occasion, que «les agressions sur le réseau d'Algérie Télécom sont enregistrées de façon quasi quotidienne à travers le territoire national: coupures de câbles par des engins de travaux publics, actes de sabotage sur les équipements, vols de câbles, sont à l'origine de la quasi-totalité des dérangements qui affectent les clients».

L'entreprise «s'excuse auprès de ses clients pour les désagréments causés par cet incident indépendant de sa volonté et les assurent de la mobilisation sur place de tous les moyens humains et techniques pour le rétablissement du service», conclut le communiqué.

Rétablissement graduel des services de téléphonie et d'internet

Les équipes techniques d'Algérie Télécom (AT) ont procédé au rétablissement graduel des services de téléphonie et d'internet dans les zones de Rouiba, Aïn Taya, Reghaïa et Dergana, affectées par un incendie survenu jeudi après-midi dans la commune de Bab Ezzouar, a indiqué hier Algérie Télécom dans un communiqué.

«Algérie Télécom informe son aimable clientèle que ses équipes techniques intervenues durant la nuit de jeudi à vendredi ont rétabli graduellement les services de téléphonie et d'internet dans les zones de Rouiba, Aïn Taya, Reghaïa et Dergana. Les travaux sont en cours pour le rétablissement des clients des quartiers de Hamiz, Bab Ezzouar, Oued Smar et Dar el Beida», relève la même source. Cette interruption du réseau est intervenue, rappelle Algérie Télécom, en fin d'après-midi de jeudi, suite à une «négligence d'une entreprise de nettoyage travaillant pour le compte de l'APC de Bab Ezzouar».

«Cet acte de négligence a causé l'isolement de plus de 25 000 clients dans les zones d'Aïn Taya, Rouiba, Reghaïa, El Hamiz, Bab Ezzouar, Oued Smar et Dar el Beida», précise la même source.

Algérie Télécom affirme, à ce propos, que son service juridique «a déposé plainte pour obtenir réparation des préjudices causés par cet acte».

APS

DRAME DE MIGRANTS EN AUTRICHE: Les 71 morts, dont 4 enfants, probablement syriens

Les 71 migrants dont les corps ont été retrouvés dans un camion abandonné sur une autoroute en Autriche sont probablement syriens, et quatre enfants figurent parmi eux, a annoncé hier la police. «Parmi les 71 personnes, il y avait 59 hommes, huit femmes et quatre enfants, une fillette âgée d'un ou deux ans et trois garçons âgés de 8, 9 ou 10 ans», a déclaré le porte-parole de la police, Hans Peter Doskozil.

Il a précisé qu'un document de voyage syrien avait été retrouvé, et que le groupe était «probablement» constitué de réfugiés syriens. «Nous pouvons écarter l'éventualité qu'il s'agisse d'Africains», a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

Le porte-parole a annoncé que trois personnes avaient été arrêtées en Hongrie. «Nous pensons qu'il s'agit d'une piste», a-t-il ajouté.

L'une des trois personnes est un Bulgare d'origine libanaise, qui serait le propriétaire du véhicule. Les deux autres -- un Bulgare et un homme porteur de documents hongrois -- sont «presque certainement les chauffeurs» du camion, a précisé le porte-parole. Le camion, portant une plaque d'immatriculation hongroise, a été retrouvé jeudi sur une aire de stationnement d'une autoroute dans l'est de l'Autriche, non loin de la frontière avec la Hongrie. Les corps étaient en décomposition et des experts d'équipes médico-légales ont travaillé toute la nuit pour les extraire du camion.

Merkel appelle à la solidarité européenne

La chancelière allemande, Angela Merkel a indiqué que la tragédie dans laquelle une cinquantaine de migrants clandestins ont été retrouvés morts dans un camion en Autriche montre que l'Europe doit travailler ensemble pour régler la crise des demandeurs d'asile.

«Nous sommes tous bouleversés par les terribles nouvelles ayant révélé que près de 50 personnes ont perdu la vie», a indiqué Mme Merkel lors d'un sommet avec les dirigeants des Balkans de l'Ouest à Vienne. Les migrants ont été retrouvés dans un camion stationné sur le bord d'une autoroute entre Vienne et Budapest, leurs corps déjà en décomposition. La chancelière allemande a appelé à la «solidarité dans l'esprit européen» pour résoudre le problème des migrants.

En plus de Mme Merkel et d'autres hommes politiques allemands, de nombreux dirigeants autrichiens ont également commenté cette tragédie, y compris le ministre des Affaires étrangères Sebastian Kurz, qui s'est déclaré dans un communiqué «profondément choqué» par cet incident, et qui a également appelé à la coopération européenne dans la gestion de la crise.

La ministre autrichienne de l'Intérieur Johanna Mikl-Leitner a fait état plus tôt d'une «journée noire» pour l'Autriche, ajoutant que les trafiquants d'êtres humains sont des «criminels».

APS

NOUVEL ÉPISODE DE LA CRISE MIGRATOIRE Des dizaines de morts au large de la Libye

Plus de 76 migrants sont morts noyés jeudi au large de la Libye dans un nouvel épisode de la crise migratoire qui n'a pas cessé de s'amplifier avec les départs en masse de réfugiés de plusieurs pays pour tenter de rallier l'Europe via la Méditerranée.

Les cadavres d'au moins 76 migrants ayant fait naufrage jeudi au large de la Libye ont été récupérés et 198 personnes sauvées, a indiqué hier un porte-parole du Croissant-Rouge dans un nouveau bilan.

Jusqu'à présent, 76 cadavres ont été repêchés et 198 personnes ont été secourues, selon un porte-parole du Croissant-Rouge, Mohammed al-Masrati, qui a précisé qu'il y a toujours des dizaines de disparus dont on ne connaît pas encore le nombre exact. De nombreuses personnes à bord du bateau venaient de pays africains.

À Genève, le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a dit craindre un bilan plus lourd car 200 personnes seraient encore portées disparues après le naufrage du bateau qui transportait environ 300 personnes et celui d'un autre bateau dans le même secteur des côtes libyennes.

Un des survivants a indiqué hier à des journalistes que lui et ses deux amis avaient chacun payé 1.600 dollars (environ 1.400 euros) pour embarquer sur le bateau secouru jeudi.

Sur les 1.770 km de côtes libyennes, les départs de migrants n'ont cessé de s'intensifier depuis les événements de 2011, qui ont entraîné les violences et le chaos dans le pays. La Libye n'est située qu'à un peu plus de 300 km de l'île italienne de Lampedusa que des centaines de migrants venus d'Afrique, de Syrie ou d'autres zones de conflit tentent chaque semaine d'atteindre. La Libye est donc devenue, en l'espace de quelques mois seulement, le principal point de passage de l'Afrique vers l'Europe.

600 000 réfugiés attendent en Libye de pouvoir émigrer en Europe

Selon des statistiques début août, 600 000 réfugiés attendent actuellement en



Libye de pouvoir émigrer en Europe. Ils représentent trois années de migration, au rythme actuel des événements. Une poussée migratoire intense, à laquelle le Vieux continent n'était pas préparé.

Alors que l'Europe politique peine à apporter des solutions efficaces et solitaires à cette crise, les extrêmes, eux, prospèrent aux quatre coins de l'Union. Quant aux migrants en quête d'une vie meilleure, ils continuent à s'entasser par centaines de milliers dans des camps de fortune, souvent au péril de leur vie.

En 2014, plus de 600 000 réfugiés ont demandé l'asile en Europe, c'est 45% de plus que l'année précédente. Leurs principaux pays d'origine sont la Syrie, l'Erythrée, l'Afghanistan et le Mali. Plusieurs événements régionaux ont conduit au pic migratoire auquel nous assistons aujourd'hui. La Syrie, ravagée par la guerre et par la montée en puissance du groupe terroriste Daech sur ses terres, s'est également transformée en pourvoyeuse de migrants à grande échelle. Les réfugiés syriens sont en effet les

principaux demandeurs d'asile en Europe, depuis deux ans.

Un autre épisode dans la série de drames des réfugiés

Le drame de jeudi au large des côtes libyennes est un autre épisode dans l'histoire des naufrages de migrants en Méditerranée. Ces personnes «en détresse» ou fuient une situation de conflit ou de crise dans leur pays, arrivent le plus souvent de pays du Moyen-Orient comme la Syrie et l'Irak en conflit armé, ou d'Afrique comme la Somalie, ou d'Afghanistan, et ce à la conquête de l'Europe où ils s'attendent à de meilleures conditions de vie et où ils comptent obtenir l'asile.

Mais avant même d'y accéder, ils sont confrontés à des politiques migratoires partiellement dilatoires et surtout à des passeurs de différentes nationalités qui leur extirpent des sommes colossales, et qui, la plupart du temps, les laissent livrés à leur sort en mer.

Au total, plus de 300 000 migrants ont traversé la Méditerranée depuis janvier, et

plus de 2 500 personnes sont mortes en mer après avoir tenté de rallier l'Europe, environ 200 000 ayant atteint la Grèce et 110 000 l'Italie, contre quelque 219 000 en 2014, a expliqué une porte-parole du HCR, Melissa Fleming, lors d'un point de presse.

Par ailleurs, quelque 2 500 migrants ont péri lors de cette traversée, a-t-elle dit, précisant que ce chiffre ne comprenait pas les morts et portés disparus au large de la Libye jeudi. Il est à souligner que l'Italie et la Grèce, deux pays submergés par des flots de migrants depuis le début de l'année 2015, sont les points d'entrée en Europe, les plus «populaires». La petite île grecque de Kos reçoit jusqu'à 300 migrants par jour!

Mais d'autres points chauds commencent à émerger. Les îles Canaries - territoire espagnol - sont ainsi très prisées par les migrants, tout comme le sud de l'Espagne. Une voie terrestre existe aussi à l'est de l'Europe (depuis les Balkans, la Turquie, l'Ukraine, etc.), mettant sous pression des pays comme la Hongrie ou l'Autriche.

L'UNICEF se mobilise pour protéger les enfants migrants à la frontière gréco-macédonienne

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé la mise en place d'un espace pour les enfants assorti d'une équipe mobile à la frontière gréco-macédonienne afin de faire face au nombre croissant de migrants fuyant la violence dans leurs pays d'origine à destination de l'Europe.

L'UNICEF a indiqué dans un communiqué de presse qu'un espace pour les enfants est désormais disponible au poste-frontière macédo-

nien de Gevgelija. «L'espace constitue un lieu sûr où les enfants peuvent se reposer et jouer en attendant de parachever les procédures d'enregistrement de leurs familles», a expliqué l'UNICEF, soulignant que l'équipe mobile procède également à l'identification et à la prise en charge des enfants ayant besoin de services spécialisés de protection. Cette annonce fait notamment suite aux incidents survenus vendredi 21 et samedi 22 août, où des milliers de migrants

bloqués suite à la décision des autorités macédoniennes de fermer la frontière du pays avec la Grèce avaient tenté de forcer le passage en direction de Gevgelija. Depuis lors, la situation est revenue au calme selon l'ONU, alors que 10 000 personnes auraient traversé l'ex-République yougoslave de Macédoine depuis samedi soir après avoir pris le bus ou le train à Gevgelija en direction de la Serbie et de l'Europe occidentale.

610.000 cas de paludisme de moins par rapport à 2014 au Burkina Faso

Le ministère de la Santé du Burkina Faso a annoncé une baisse des cas de paludisme d'environ 610.000 cas par rapport à la même période de l'année 2014.

Depuis le début de l'année, le Burkina Faso a enregistré plus de 3,29 millions de cas de paludisme, contre plus de 3,9 millions pour la même période de 2014, selon un rapport du ministère de la Santé.

Toutefois, le ministère de la Santé a souligné que le paludisme reste un «problème majeur» de santé publique au Burkina Faso.

Le nombre des décès liés à cette maladie s'est élevé à 2.043 entre le 1er janvier et le 16 août 2015, selon le Programme national de lutte contre le paludisme.

MADAGASCAR: La peste fait 8 morts, l'épidémie sous contrôle

La peste pulmonaire a fait huit morts en deux jours dans le centre de Madagascar, pays où la maladie réapparaît presque chaque année mais l'épidémie est sous contrôle, a indiqué mercredi le ministère malgache de la Santé.

Quatre personnes ont succombé dans le village d'Antsahatsihamarina, où le dernier cas datait de 2002 selon l'institut Pasteur de Madagascar. Quatre autres sont décédées à l'hôpital de la ville la plus proche, Moramanga.

«On a recensé douze cas de peste pulmonaire dont huit décédés en deux jours», a précisé Maherisoa Ratsitorahina, le directeur de la veille sanitaire et de la surveillance épidémiologique au ministère de la Santé.

«En matière de peste, un cas égale épidémie. On peut donc parler d'une épidémie mais la situation est déjà sous contrôle», a-t-il ajouté, cité par l'AFP.

La peste est endémique sur la Grande Ile et réapparaît presque chaque année depuis 1980, propagée par les rats qui sont poussés vers les habitations, notamment par la déforestation incontrôlée dans ce pays ravagé par la pauvreté.

La peste reste cependant localisée et ne menace pas les touristes, assurent régulièrement les autorités locales.

Ces trois dernières années, le nombre de cas a continuellement augmenté, faisant de Madagascar le pays le plus touché par cette maladie avec 86 cas et 39 morts en 2013, puis 263 cas et au moins 71 morts de septembre à février 2014.

La bactérie de la peste, qui se développe chez les rats, est véhiculée par les puces.

Elle se développe chez l'homme sous forme bubonique. Si la bactérie atteint les poumons, elle provoque une pneumonie et devient transmissible par la toux.

Décelée à temps, la forme bubonique se soigne avec des antibiotiques, mais la forme pneumonique peut être fatale en seulement 24 à 72 heures.

APS

L'OMS dévoile un plan global pour endiguer, d'ici à 2020, les maladies tropicales négligées

Un plan global pour accélérer l'éradication d'ici à 2020 des maladies tropicales négligées (MTN), qui touchent aujourd'hui plus d'un milliard de personnes vulnérables dans le monde, a été dévoilé jeudi par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

«Des millions de personnes souffrent de maladies tropicales négligées dévastatrices liées à des questions WASH [d'accès à l'eau, d'assainissement et d'hygiène] telles que les helminthes transmis par le sol, la maladie du ver de Guinée, le trachome et la schistosomiasis. Toutes ces maladies affectent principalement les enfants», a déploré la Directrice du Département santé publique, environnement et déterminants sociaux de la santé à l'OMS, Dr. Maria Neira, cité par un communiqué de l'OMS.

En 2015, plus de 660 millions de personnes n'ont pas eu accès à des sources



d'eau améliorées et près de 2,5 milliards de personnes n'ont pas bénéficié de services d'assainissement, indique un rapport publié récemment par l'OMS. D'après ce même rapport, les maladies tropicales négligées coûtent chaque année la vie à plus de 500 millions de personnes.

«Des solutions existent, comme l'accès à l'eau potable, la gestion des excréments humains, l'amélioration de l'hygiène et la gestion environnementale ciblée. Ces mesures améliorent non seulement la santé, mais réduisent également la pauvreté», a-t-elle ajouté.

Les interventions ciblées en matière

d'accès à l'eau et d'assainissement ont pour but de soutenir les efforts en cours pour lutter contre 16 des 17 maladies tropicales négligées qui touchent plus d'un milliard de personnes parmi les populations les plus pauvres et vulnérables du monde», a précisé l'OMS.

En plus de l'amélioration des services d'accès à l'eau, d'assainissement et d'hygiène, l'OMS préconise quatre autres stratégies d'intervention pour mettre fin aux maladies tropicales négligées: la chimiothérapie préventive, une gestion des maladies innovante et renforcée, la lutte antivectorielle et l'accès à des services vétérinaires.

USA: Les autorités donnent le feu vert pour un nouveau médicament contre le cholestérol

L'agence américaine des médicaments (FDA) a autorisé jeudi le traitement Repatha, le second médicament pour les patients présentant des formes héréditaires de cholestérol élevé et des risques de maladies cardiovasculaires.

Repatha, aussi connu sous le nom d'evolocumab, est produit par les laboratoires Amgen. Il fait partie des médicaments appelés PCSK9, des anticorps qui ciblent la foie pour abaisser le taux de cholestérol.

Le traitement doit permettre de lutter contre les hauts niveaux de lipoprotéines en faible densité



(LDL), ou mauvais cholestérol, qui seraient responsables de 610.000 décès par an aux Etats-Unis.

«Le Repatha fournit une

autre option de traitement dans cette nouvelle classe de médicaments pour des patients souffrant d'hypercholestérolémie familiale

ou avec des troubles cardiovasculaires connus», a expliqué John Jenkins, directeur du département des nouveaux médicaments au Center for drug evaluation and research.

La Food and Drug Administration, qui avait recommandé l'autorisation du médicament en juin, a toutefois mis en garde contre certains effets secondaires comme des réactions allergiques.

Il y a un mois, la FDA

avait autorisé un médicament similaire, le Praluent,

des laboratoires Sanofi et

Regeneron Pharmaceuticals, en limitant l'utilisation à certains patients.

Le coronavirus Mers fait 19 morts en une semaine en Arabie Saoudite

Le nombre de décès dus au coronavirus Mers a augmenté en Arabie Saoudite avec dix-neuf morts en une semaine, a annoncé jeudi le ministère de la Santé.

Au total, 502 personnes sont mortes et 1.171 ont été infectées dans le royaume depuis l'apparition du virus en 2012, selon des statistiques actualisées parues sur le site du ministère, alors que 19 décès ont été enregistrés dans le pays en une semaine.

La semaine dernière, les autorités ont été forcées de fermer le service d'urgence d'un des principaux hôpitaux de Ryad après le recensement de 46 infections, y compris parmi des membres du personnel soignant.

Le coronavirus Mers (syndrome respiratoire du Moyen-Orient), une infec-



tion pulmonaire, est apparu en 2012 et frappe surtout l'Arabie saoudite. Son taux de mortalité est d'environ 35%, selon l'OMS. Les cas d'infection par le Mers se multiplient à l'approche du

Haj, le pèlerinage qui verra l'Arabie saoudite accueillir le mois prochain plus de deux millions de musulmans du monde entier sur les Lieux Saints de La Mecque et Médine.

SURPOIDS : DES IMPLANTS DE BONNE GRAISSE POUR ÉVITER DE GROSSIR

Toutes les graisses ne doivent pas être diabolisées. Récréer de la graisse brune serait efficace pour réduire la prise de poids, ont découvert des chercheurs américains.

Croire que la graisse, quelle qu'elle soit, à l'organisme est une idée reçue. Les humains possèdent deux types de graisse. La brune brûle les calories au lieu de les stocker, ce que fait la graisse blanche. Dans le match graisse blanche contre brune, comment faire pencher la balance ? La perspective d'augmenter la graisse brune thermogénique (utile chez les mammifères qui hibernent) pour éliminer la blanche se rapproche. Des chercheurs de l'université de Berkeley, en Californie (Etats-Unis), pourraient en effet détenir une solution pour faire la guerre au tissu adipeux blanc et ainsi limiter la prise de poids.

Ils ont réussi à recréer des cellules graisseuses brunes artificielles (ou plutôt beiges car elles ont été obtenues à partir de graisse blanche) et à les implanter sur des souris.

Les résultats de cette expérience sont prometteurs : "Nous avons été les premiers à implanter dans des souris un dépôt de cellules graisseuses brunes artificielles et à montrer qu'il entraînait les effets attendus sur la température corporelle et sur le bienfait du métabolisme", explique à l'AFP Andreas Stahl, le chercheur de Berkeley auteur de l'étude, parus dans la revue *Diabetes*.

La graisse blanche est néfaste pour l'organisme puisqu'elle stocke les lipides et, en excès, augmente le risque de maladies chroniques comme le diabète de type 2, le cholestérol, l'obésité et les maladies cardio-vasculaires.



Une thermogénése artificielle

Dans leur expérience, les Américains sont parvenus à obtenir des cellules adipeuses beiges, c'est-à-dire des cellules blanches consommatrices d'énergie et donc similaires aux brunes, en plaçant des cellules souches blanches sur un filet contenant un gel et des protéines.

Cette structure a permis de les transformer en cellules adipeuses beiges.

Injectées dans certaines souris, les cellules beiges ainsi formées ont eu pour effet d'augmenter légèrement la température corporelle des rongeurs. Une fonction de thermogénése qui a fait ses preuves lorsque les chercheurs ont

nourri les souris implantées et les souris témoins d'aliments gras. Les rongeurs possédant un implant de graisse beige ont pris moins de poids que les autres petits cobayes. Une étude encourageante qui devrait être approfondie avant de pouvoir être envisagée sur des humains.

CONVERTIR LA MAUVAISE GRAISSE EN BONNE GRÂCE À UNE PILULE

Une pilule « miracle » capable de transformer la mauvaise graisse en bonne graisse, au point de faire mieux que le tapis de course, c'est la promesse d'une nouvelle étude scientifique publiée dans *Nature*. Une nouvelle étude publiée dans la prestigieuse revue scientifique *Nature Cell Biology* ce lundi 8 décembre présente une pilule capable de transformer les mauvaises graisses en bonnes graisses, et de réduire le risque de diabète de type 2, de cancer et de maladies cardiaques chez les personnes obèses.

Pour les scientifiques à l'origine de l'étude, il s'agit d'une découverte capitale, et peut-être même de « la première étape vers une pilule capable de remplacer le tapis de course ». Menées conjointement par des scientifiques d'Harvard (Etats-Unis) et de Bâle (Suisse), les recherches ont permis d'identifier deux molécules capables de

transformer les cellules adipeuses blanches, ou « mauvaises » graisses, en cellules adipeuses brunes, les « bonnes » graisses. Ces cellules adipeuses brunes brûlent l'excès d'énergie accumulée par l'organisme, et réduisent ainsi la masse graisseuse blanche. C'est cette dernière qui se crée lorsqu'une personne consomme trop de calories, en dépassant ses besoins journaliers, sans pour autant faire suffisamment d'exercice.

Une découverte qui doit encore faire ses preuves. « Nous étions très impressionnés par cet effet lorsque les molécules sont administrées aux animaux, mais lorsque vous cessez le traitement, l'effet disparaît », explique Chad Cowan, co-auteur de l'étude. Ici nous avons observé une conversion stable des cellules adipeuses blanches en cellules

adipeuses brunes. » Pour les chercheurs, ce traitement pourrait également réduire le risque de développer un diabète de type 2, ou tout type de maladie liée à l'accumulation de masse graisseuse. L'étude a été menée en laboratoire sur des modèles cellulaires, ce qui laisse penser que la commercialisation du médicament est encore lointaine. Actuellement, des chercheurs allemands travaillent sur l'effet de ces deux mêmes composés chez des souris, et espèrent avoir bientôt des résultats encourageants. Le Professeur Cowan a précisé que ces composés « ciblaient tous deux la même molécule, qui joue un rôle dans la réponse inflammatoire suite à une infection ». En d'autres termes, ces substances pourraient endommager le système immunitaire du patient : « si vous

les administrez sur une trop longue durée, le patient risque de devenir affaibli au niveau immunitaire », c'est-à-dire immunodéprimé. « La bonne et la mauvaise nouvelle, c'est que la science est lente, explique le Professeur Cowan. Etablir simplement la preuve d'un concept prend énormément de temps. Nous avons pensé que le fait de travailler à partir de cellules souches pourraient conduire à de nouvelles approches thérapeutiques, et c'est désormais ce qu'il est en train de se passer : une décennie de travail scientifique acharné porte ses fruits ! » Très enthousiaste suite à ses résultats, l'équipe a tout de même fait remarquer que, quelle que soit la pilule capable de nous faire rester mince, elle ne saurait remplacer les autres bénéfices de l'exercice sur notre santé.

CANCER DU SEIN : Un test sanguin pour détecter les récidives



Les Britanniques ont mis au point un test sanguin qui permet de détecter les récidives de cancer du sein plusieurs mois avant une biopsie.

Un test sanguin mis au point par l'Institut de recherche sur le cancer de Grande-Bretagne, permettrait de détecter la présence de cellules cancéreuses résiduelles après un traitement contre le cancer du sein. Ce test permettrait ainsi de prévenir les récidives en alertant les médecins près de 7 mois avant que la nouvelle tumeur apparaisse à la biopsie.

Selon le Dr Paul Workman, directeur de l'Institut de recherche sur le cancer, ce test est une étape importante dans le développement de "biopsies liquides" et pourrait changer la façon dont le cancer du sein est surveillé, permettant en outre aux médecins de choisir le traitement le plus adapté à la constitution génétique spécifique de chaque cancer.

"Nous entrons dans une ère de médecine personnalisée pour chaque cancer" a-t-il déclaré au Daily Telegraph. "Ce test pourrait nous permettre de conserver une longueur d'avance sur le cancer en surveillant ses mutations et en choisissant le meilleur traitement qui exploitera les faiblesses de telle ou telle tumeur particulière. Et cela, sans avoir recours à une biopsie invasive."

Le cancer du sein en France en chiffres :

- 48 763 nouveaux cas de cancer du sein estimés en 2012
- Âge médian au diagnostic estimé en 2012 : 63 ans

- Taux d'incidence (standardisé monde) en 2012 : 88 pour 100 000 femmes

- 11 886 décès par cancer du sein estimés en 2012

- Taux de mortalité (standardisé monde) en 2012 : 15,7 pour 100 000 femmes.

- Survie nette (diagnostics portés entre 1989 et 2004) à 5 ans : 86 % ; à 10 ans : 76 %.

CANCER : UNE FAÇON DE REPROGRAMMER LES CÉLLULES CANCÉREUSES DÉCOUVERTE AUX ETATS UNIS

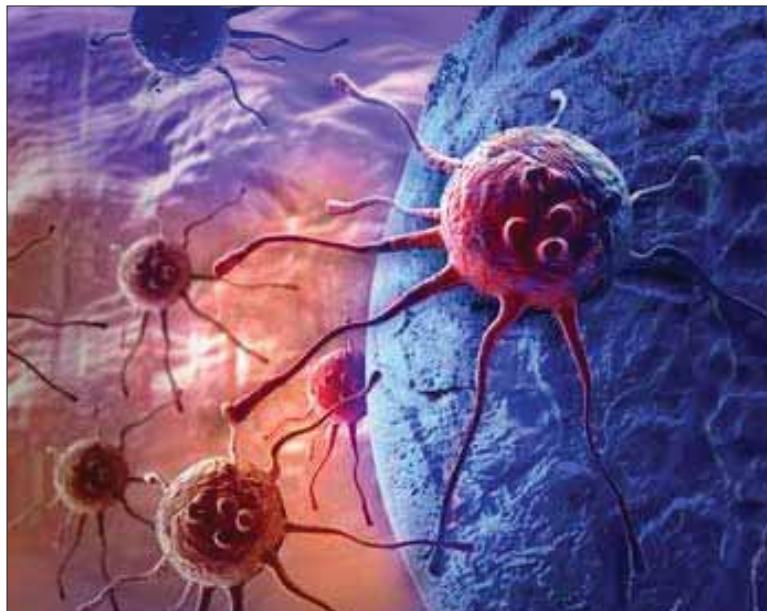
Des scientifiques américains viennent de découvrir un code pour reprogrammer les cellules cancéreuses. De malignes, elles pourraient devenir bénignes.

On pourrait rendre bénignes les cellules cancéreuses, selon la nouvelle recherche publiée par les chercheurs américains. Les scientifiques du Mayo Clinic à Floride (Etats-Unis) ont réussi à reprogrammer des cellules cancéreuses du sein et de la vessie. Grâce à cette découverte, ils espèrent de pouvoir bientôt reprogrammer les autres types de cancer.

Leur recherche s'est concentrée sur une protéine, le PLEKHA7, qui aide les cellules saines à se regrouper. Selon les auteurs de l'étude, cette protéine manque aux cellules cancéreuses. Sans elle, les instructions génétiques importantes sont confuses, et les cellules deviennent cancéreuses.

L'équipe de chercheurs est parvenu à reprogrammer les instructions afin d'arrêter le développement du cancer. Leurs expérimentations ont montré que les cellules humaines des cancers de la vessie pouvaient redevenir des cellules normales.

« Les expérimentations préliminaires sur des formes de cancer agressives sont vraiment très prometteuses », explique l'auteur principal de



l'étude, le Dr Panos Anastasiadis.

Il pense que l'on pourrait utiliser cette méthode, qu'ils expliquent dans le journal *Nature Cell Biology*, pour traiter la plupart de cancers, sauf ceux

du cerveau et du sang.

Les experts de Cancer Research UK (Royaume-Uni) commentent que ces découvertes sont « cruciales », et qu'elles vont contribuer aux

développements des traitements du cancer. Cependant, selon les chercheurs, d'autres recherches sont nécessaires avant que l'on puisse tester le traitement sur les patients.

CANCER DU POUMON : L'IMMUNOTHÉRAPIE, UN TRAITEMENT PROMETTEUR

L'immunothérapie, technique fondée sur la réaction du système immunitaire, est le principal sujet du grand congrès annuel de cancérologie, qui s'est ouvert hier à Chicago. Au programme, la présentation d'essais cliniques prometteurs pour les malades du cancer.

Alors que les grands laboratoires présentent des molécules dernier cri aux mécanismes d'actions ultra-sophistiqués et à un coût souvent très élevé (des dizaines de milliers d'euros par malade), un traitement a retenu l'attention des médecins : l'immunothérapie.

Déjà remarquée lors des précédentes éditions de l'Asco, cette arme anti-cancer revient en force avec des résultats d'essais cliniques prometteurs à l'appui.

Immunothérapie : des effets supérieurs à ceux de la chimiothérapie Selon les différentes conclusions, les effets thérapeutiques de l'immunothérapie seraient supérieurs à ceux des traitements conventionnels

comme la chimiothérapie contre des cancers du foie, de la tête et du cou ainsi que contre la forme la plus courante de tumeur du poumon, dite non à petites cellules.

Le principe de l'immunothérapie : booster le système immunitaire (les lymphocytes) afin qu'il se défende plus efficacement face aux cellules tumorales. Initialement testé dans le cancer de la peau à un stade évolué, ce traitement a confirmé l'année dernière son intérêt avec les mélanomes dans une étude à grande échelle.

L'immunothérapie, efficace contre plusieurs types de cancers graves "Le champ de l'immunothérapie ciblée devient de plus en plus emballant chaque année, a expliqué hier Lynn Schuchter, une spécialiste de l'Asco. Les immunothérapies ne seront plus vues seulement comme des percées contre le mélanome, mais efficaces contre d'autres cancers pour lesquels quasiment aucune autre thérapie ne marche".

L'immunothérapie promet un taux de

survie de plus de 30 %, voire le double. Parmi les essais cliniques présentés le 29 mai, un d'entre eux paraît très prometteur. Une expérience menée sur 582 malades atteints d'un cancer du poumon avancé non à petites cellules a montré qu'avec l'anticorps nivolumab, 19,2 % des patients voyaient leur tumeur se réduire, contre 12,4 % dans le groupe traité par chimiothérapie, avec un taux de survie de plus de 30 %, voire le double pour certains. Le nivolumab neutralise une protéine appelée PD-1 se trouvant sur les cellules tumorales, qui leur permet d'être invisibles au système immunitaire.

"C'est le premier essai clinique de phase 3 montrant que l'immunothérapie est efficace contre ce cancer du poumon", a souligné le Dr Luis Paz-Ares, professeur de médecine à l'hôpital universitaire de Madrid, qui a mené cette étude.

"Il y a encore cinq ans on pensait généralement que c'était impossible d'avoir une immunothérapie efficace contre ce cancer", a rappelé Gregory Masters, un cancérologue de l'Asco.

SELON LE SOUS-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES La situation humanitaire au Lac Tchad risque de se détériorer sérieusement



Le sous-secrétaire général des Nations unies et coordonnateur humanitaire régional pour le Sahel, Toby Lanzer a déclaré jeudi que sans financement supplémentaire, la situation humanitaire dans la région du Lac Tchad risquait de se dégrader sérieusement.

«Le Tchad est le septième pays qui accueille le plus de réfugiés au monde.

La communauté internationale doit urgentement renforcer son soutien à l'action humanitaire, en particulier en faveur des déplacés dans la région du Lac affectés par la crise», a martelé M. Toby Lanzer.

Il a achevé une visite de quatre jours au Tchad durant laquelle il s'est notamment rendu dans la région tchadienne du Lac pour y constater l'impact humanitaire de la crise dans le bassin du lac Tchad.

Le contexte sécuritaire dans la région du Lac, marqué par les exactions du groupe terroriste Boko Haram, a forcé plus de 41.000 personnes à fuir les îles pour s'installer dans des zones plus sécurisées à l'intérieur des terres au cours du dernier mois.

«Les communautés rencontrées ont été témoins d'une horreur et d'une violence indicible.

Des familles entières se trouvent dans une situation humanitaire préoccupante. Beaucoup ont fui sans rien emporter.

Elles manquent d'eau potable et de nourriture, sont exposées aux risques de maladies, et dorment sous les arbres», a déploré le sous-secrétaire général des Nations unies.

Il a exhorté la communauté internationale à se mobiliser davantage face aux multiples défis humanitaires qui touchent le pays.

Avant la crise récente, un quart de la population -soit 3 millions de personnes - avait déjà besoin d'assistance.

L'appel de fonds pour la réponse humanitaire au Tchad en 2015 est le plus élevé des neufs pays du Sahel.

A ce jour, seulement 35% des 572 millions de dollars américains requis ont été reçus, selon M. Toby Lanzer.

ÉGYPTE: Peine de mort pour 12 personnes accusées de s'être ralliées à l'EI

Un tribunal égyptien a condamné à mort jeudi 12 personnes accusées de s'être ralliées au groupe autoproclamé «Etat Islamique» (EI/Daech) et d'avoir planifié des attaques contre la police et l'armée, a indiqué un responsable judiciaire.

Conformément à la loi égyptienne, les peines de mort prononcées hier doivent encore recevoir l'avis, non contraignant, du mufti d'Egypte avant d'être confirmées ou commuées le 12 septembre par ce tribunal de la province de Charkiya (nord), a précisé un responsable du tribunal.

Six des condamnés sont derrière les barreaux et six autres ont été jugés par contumace, selon le responsable.

Ils ont été reconnus coupables d'avoir rallié l'EI, d'avoir formé une «cellule terroriste» en Egypte et d'avoir planifié des attentats contre la police et l'armée, d'après la même source.

MOZAMBIQUE: Assassinat d'un journaliste à Maputo

Un journaliste mozambicain, Paulo Machava, a été assassiné hier matin par des hommes armés en plein centre de Maputo, a rapporté la presse citant sa famille.

«Il a été tué entre 5h30 et 6h00 du matin alors qu'il se préparait pour aller au journal», a déclaré Fernando Machava, le neveu de la victime, cité par l'AFP.

Il a été assassiné sur l'avenue Vladimir Lenin, l'artère principale de la capitale, par des tireurs en voiture, selon la même source.

Paulo Machava était un journaliste expérimenté et l'éditeur d'un journal électronique, Diario de Notícias.

Il avait auparavant travaillé pour l'hebdomadaire indépendant Savana et la radio d'Etat Radio Moçambique.

APS

CRISE LIBYENNE: Appels pressants pour une solution politique

Un an après le lancement par l'ONU d'un processus de négociation pour tenter de réconcilier les deux camps rivaux en Libye et alors que l'organisation terroriste Etat islamique (EI/Daech) monte en puissance, les appels se multiplient pour que soit enfin conclu un accord politique, capable de sortir la Libye du chaos actuel.



«Quelles que soient les oppositions existantes, le processus de négociations doit se poursuivre. Il a atteint sa phase finale. Le moment est venu de le concrétiser. Le temps ne va pas améliorer la position ni des uns ni des autres», soulignait, mercredi Bernardino Leon, l'envoyé spécial des Nations unies pour la Libye, qui était de passage à Paris.

Depuis un an, la scène libyenne est partagée par deux camps rivaux qui se disputent le pouvoir, l'un dans l'Ouest, le camp de Tripoli qui réunit une coalition se réclamant de la «révolution» de 2011 et compte notamment des milices d'obédience islamiste, l'autre dans l'Est, celui de Tobrouk-Baïda qui comprend le Parlement et le gouvernement reconnus par la communauté internationale et rassemble des libéraux, des anti-islamistes et des figures de l'ancien régime de Maamar El Gueddafi.

«C'est le moment d'avancer»

Bernardino Leon mène des négociations avec les deux parties en vue d'obtenir un accord pour un gouvernement d'union nationale.

Après sept mois de tractations, il s'est déclaré devant le Conseil de sécurité de l'ONU «de plus en plus confiant que ce processus s'achemine finalement vers sa conclusion». «Les négociations ont beaucoup contribué à réduire la méfiance qui existe entre les acteurs politiques» en Libye, a-t-il estimé, en exhortant «les deux (camps) à ne pas gâcher l'occasion unique et historique qu'ils ont de devenir des faiseurs de paix».

«Le temps presse, il incombe aux dirigeants libyens de tous bords de faire un ultime effort en faveur de la paix», a-t-il insisté, estimant en outre que les réserves émises par le Congrès général national (CGN, Parlement sortant) lors de la signature d'un accord le 11 juillet par l'autre Parlement, reconnaît internationalement, pouvaient être levées «en poursuivant les discussions sur les annexes de

l'accord». Selon des diplomates du Conseil, M. Leon espère pouvoir organiser une nouvelle session de négociations cette semaine. La dernière session en date s'était tenue les 11 et 12 août à Genève. A cette occasion, l'ONU avait émis l'espoir de conclure «dans les trois prochaines semaines». Le médiateur onusien a réaffirmé que la mise en place d'un gouvernement d'union nationale était la seule solution pour combattre efficacement Daech, qui accroît la pression et les atrocités en Libye.

Nécessité de former un gouvernement d'union nationale

Les pays de la région et les voisins de la Libye, dont l'Algérie et la Tunisie ont affiché l'attachement à la poursuite du dialogue inter-libyen pour aboutir à un accord de paix inclusif entre toutes les factions en conflit. L'Algérie et l'Italie, dans cette optique, réaffirmé cette semaine la nécessité pour les Libyens de «former un gouvernement d'Union nationale, ayant de larges prérogatives» pour faire face aux défis auxquels est confronté ce pays.

Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères de Tunisie, Taïeb Baccouche, a lors d'un entretien marqué à Tunis avec son homologue libyen Mohamed Dairi, a mis l'accent sur l'importance de hâter la formation d'un gouvernement de consensus en Libye bénéficiant du soutien de la communauté internationale pour pouvoir se consacrer, ensuite, à la lutte contre le terrorisme et l'éducation des institutions de l'Etat.

Il s'est dit «confiant en la sagesse des deux parties libyennes et en leur aptitude à dépasser les points litigieux et à parvenir à un accord», réitérant le soutien continu de la Tunisie à la Libye.

Le ministre libyen a de son côté salué «la position constante de la Tunisie en faveur de la révolution libyenne et ses efforts pour rapprocher les vues entre toutes les parties libyennes».

L'Algérie saluée pour ses efforts constants

L'Algérie qui a déjà abrité une série de consultations entre les parties libyennes, dans le cadre du dialogue sous l'égide de l'ONU, a été saluée par le représentant spécial du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour la Libye Bernardino Leon pour son soutien à la médiation onusienne en vue de parvenir à une solution politique à la crise libyenne.

«Comme le processus de dialogue inter-libyen entre dans sa phase finale, je tiens à exprimer mes sincères remerciements et ma profonde gratitude au peuple et aux leaders libyens, ainsi qu'aux pays et organisations régionales qui ont soutenu le processus de dialogue», a-t-il réitéré en s'adressant par vidéo-conférence depuis Paris aux ambassadeurs des 15 pays du Conseil de sécurité, qui ont ensuite eu des consultations à huis clos sur la situation libyenne.

M. Leon a cité en premier lieu l'Algérie, l'Egypte, l'Allemagne, l'Italie, le Qatar, l'Espagne, la Suisse, la Turquie, la Tunisie, les Emirats arabes unis, l'Union africaine, l'Union européenne et la Ligue des Etats arabes.

Le médiateur onusien avait déjà salué début août les efforts «constants» de l'Algérie et son soutien à la médiation de l'ONU en vue de conclure un accord de paix entre les factions libyennes en conflit.

Dans une lettre adressée au ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et des Etats de la Ligue arabe, Abdelkarim Messahel, M. Leon, se référant aux consultations qui se sont tenues à Alger avec les représentants du Congrès national général libyen, avait «remercié le gouvernement algérien pour les efforts constants qu'il ne cesse d'apporter pour soutenir la médiation de l'ONU en vue d'une solution politique en Libye visant la formation d'un gouvernement d'union nationale».

L'Etat de Palestine veut déployer son drapeau au siège de l'ONU

L'Etat de Palestine soutenu par une vingtaine de pays, a demandé jeudi à l'ONU de pouvoir faire flotter son drapeau au siège de l'organisation à New York. Le projet de résolution suggéré par la Mission permanente d'observation de l'Etat de Palestine aux Nations unies, est coparrainé par 17 pays arabes, dont l'Algérie, l'Arabie saoudite, le Maroc, l'Egypte et la Jordanie, ainsi que le Venezuela et le Sénégal.

Une résolution en ce sens, relayée par les médias, a été donc déposée devant l'Assemblée générale de l'ONU, à quelques semaines de la session annuelle de l'Assemblée qui sera précédée par une visite à l'ONU du pape François le 25 septembre.

Pour rappel le Saint-Siège a reconnu de facto l'Etat de Palestine.

Le texte portant la résolution, qui pourrait être adopté avant la mi-septembre, demande que les drapeaux de la Palestine et du Vatican - les deux seuls Etats non membres de l'ONU ayant statut d'observateur -- soient «hisssés au siège et dans les bureaux des Nations unies à la suite de ceux des Etats membres».

La Palestine, qui dispose à l'ONU du statut d'observateur non-membre (obtenu le 29 novembre 2012) comme le Saint-Siège, mentionne très largement ce dernier pour appuyer sa demande.

Le président palestinien Mahmoud Abbas est attendu à New York fin septembre pour la session annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU et pour un sommet sur le développement qui doit rassembler une centaine de chefs d'Etat et de gouvernement.

Juste avant, le pape François s'adressera à l'Assemblée générale.

L'OLP réunit son Parlement mi-septembre après la démission d'Abbas

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) réunira son Parlement les 15 et 16 septembre avec à l'agenda un renouvellement du comité exécutif de l'organisation, a indiqué jeudi un responsable palestinien. «Il a été décidé de demander au Conseil national palestinien (CNP) de siéger les 15 et 16 septembre à Ramallah», en Cisjordanie occupée, a dit Azzam al-Ahmad, cité par l'AFP.

Au programme du CNP figurent l'élection d'un nouveau comité exécutif de l'OLP, l'impasse dans laquelle se trouvent les discussions de paix avec Israël et d'autres sujets a-t-il ajouté.

Le comité exécutif, direction collégiale et resserrée, est seul habilité à prendre les décisions engagantes des Palestiniens.

C'est lui, et son secrétaire général de l'époque Mahmoud Abbas, qui avaient signé les Accords d'Oslo sur l'autonomie palestinienne en 1993. La réunion du CNP et l'élection d'un nouveau comité exécutif participent des efforts de M. Abbas pour renouveler la direction palestinienne, affirment ses alliés. Ses opposants accusent au contraire M. Abbas de manœuvres pour les marginaliser en vue de son départ et pour préparer sa succession.

M. Abbas et plus de la moitié des membres du comité exécutif ont démissionné de ce comité la semaine passée pour créer les conditions d'une réunion du CNP et d'une nouvelle élection.

Le Premier ministre irakien veut améliorer l'accès à certains quartiers de Bagdad

Le Premier ministre irakien Haider al-Abadi a ordonné la réouverture de la «Zone verte», un périmètre ultrasécurisé à Bagdad où se trouvent le siège du gouvernement et plusieurs ambassades, a indiqué hier son bureau.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'une vaste campagne de réformes du gouvernement visant notamment à lutter contre la corruption, en réponse à des semaines de manifestations.

M. al-Abadi a demandé aux forces de sécurité de faire «ce nécessaire pour ouvrir la Zone verte aux citoyens», a indiqué son bureau dans un communiqué.

Si les attaques à Bagdad ont diminué par rapport au premier semestre de 2014, des attentats frappent toujours la capitale, notamment revendiqués par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (Daech/EI).

La Zone verte est entourée de haut murs de béton, protégée par des chars, des véhicules blindés et des membres des

Les Nations unies définissent les modalités d'une enquête sur des attaques chimiques en Syrie

Les Nations unies ont prévu de faire appel à trois experts indépendants, soutenus par une équipe basée à La Haye et New York, pour enquêter sur de récentes attaques chimiques, notamment au chlore, commises en Syrie.

Les modalités de cette enquête sont détaillées dans une lettre de sept pages adressée jeudi au Conseil de sécurité par le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon.

Le Conseil a cinq jours pour réagir à ces recommandations, selon des diplomates.

S'il n'y a aucune objection, M. Ban commencera alors à recruter les experts «sur la base de l'expérience professionnelle» et en respectant «une base géographique aussi large que possible», précise la lettre.

Dans une résolution d'origine américaine adoptée le 7 août à l'unanimité, le Conseil avait créé un «mécanisme conjoint d'enquête» entre les Nations unies et l'organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIC).

Il s'agit «d'identifier (...) les individus, entités, groupes et gouvernements» qui ont organisé, parrainé ou commis les attaques.

Selon la lettre, la mission aura à sa tête trois experts indépendants «soutenus par une équipe de professionnels regroupés en trois éléments»: un Bureau politique basé à New York, un Bureau d'enquête basé à La Haye chargé des analyses scientifiques et un département de soutien logistique basé à New York.

La lettre ne précise ni l'effectif total, ni la date du début de l'enquête de terrain. Les experts auront 90 jours pour remettre leur premier rapport.

Ils pourront enquêter sur les lieux des attaques présumées, ainsi que dans les hôpitaux ayant soigné les victimes.

Leurs investigations pourront s'étendre à «tout autre lieu» en Syrie, y compris des zones échappant au contrôle du gouvernement syrien, ainsi que dans les pays voisins si nécessaire.

M. Ban insiste sur la «pleine coopération de toutes les parties (au conflit), dont le gouvernement syrien et les autres parties prenantes».

Il s'agira de «donner un plein accès» à tous les endroits suspects ainsi qu'aux témoins et indices matériels. L'équipe maintiendra cependant «une empreinte légère en Syrie» en ne se déployant que dans la mesure des besoins.

M. Ban souligne aussi «qu'il serait nécessaire pour toutes les parties de faire une pause dans les hostilités dans les zones» où l'enquête sera menée. Il invite les pays voisins à faciliter le travail des enquêteurs et tous les pays de l'ONU à les aider à identifier les coupables des attaques chimiques.



L'armée du Yémen intègre 4.800 miliciens du sud du pays

L'armée du Yémen a intégré dans ses rangs 4.800 combattants de milices du sud du pays qui ont aidé à la reconquête d'Aden contre les rebelles chiites houthis, a annoncé hier un responsable militaire.

«Cette brigade compte 4.800 combattants dont des soldats et des officiers.

La plupart des recrues sont d'anciens membres de la milice «Mouvement de résistance populaire», loyale au président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, en exil en Arabie saoudite, a précisé le colonel Fadel Mohammed Hassan.

Sur une base d'Aden (sud) où s'entraînent les miliciens devenus militaires, un panneau, placé sous les portraits de leaders des pays du Golfe, indique: «Recrutement terminé».

La majorité des recrues sont originaires d'Aden, la deuxième ville du pays, reprise à la mi-juillet aux rebelles avec l'appui aérien d'une coalition arabe dirigée par l'Arabie saoudite. Cette brigade a d'ailleurs été baptisée «Brigade décisive de Sal-

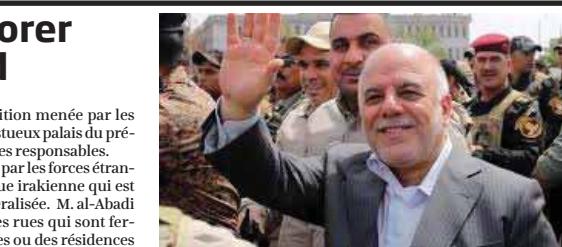
mane» du nom du roi d'Arabie saoudite. Le Yémen, pays le plus pauvre de la péninsule arabique, est déchiré depuis des mois par un conflit opposant les forces loyales au président Hadi aux rebelles houthis, des chiites originaires du nord, aidés par des unités de l'armée restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

Les Houthis avaient lancé en juillet 2014 une offensive à partir de Saada, leur fief dans le nord, et se sont depuis emparés de la capitale Sanaa ainsi que

de vastes secteurs du pays. Depuis le mois dernier, les forces pro-gouvernementales ont toutefois reconquis cinq provinces dans le sud du Yémen et les combats se poursuivent dans le centre du pays.

Le conflit a fait plus de 4.400 morts depuis mars, selon l'ONU.

Plus de 13 millions de Yéménites sont par ailleurs en situation d'insécurité alimentaire en raison du conflit, d'après le Programme alimentaire mondial.



forces d'élite des forces de sécurité.

Avant l'invasion de l'Irak par la coalition menée par les Etats-Unis en 2003, la zone abritait les fastueux palais du précédent d'Alors Saddam Hussein et d'autres responsables.

Après 2003, ces palais ont été occupés par les forces étrangères puis par la nouvelle classe politique irakienne qui est aujourd'hui accusée de corruption généralisée. M. al-Abadi a également ordonné la réouverture des rues qui sont fermées près des sièges des partis politiques ou des résidences d'autres personnalités à Bagdad ou en province.

Des hommes politiques connus ont fait fermer les artères menant à leur domicile ou même à celui de leurs proches à Bagdad, alors que des miliciens pro-gouvernementaux ont aussi fermé certains axes, rendant très difficile la circulation dans la capitale irakienne.

M. al-Abadi a encore réclamé la formation de commissions pour examiner les conditions de vente et de location de

propriétés d'Etat et le retour à l'Etat de biens immobiliers illégalement acquis.

Le Parlement a approuvé le 11 août un plan de réformes, qui comprend notamment la réduction des postes ministériels et la baisse drastique du nombre de gardes du corps pour les hauts responsables.

APS

CORÉES/ACCORD

Kim Jong-un salue une «occasion majeure» pour l'amélioration des relations entre les deux pays voisins

Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un a estimé que l'accord conclu cette semaine avec la Corée du Sud constituait une «occasion majeure» de parvenir à une amélioration des relations entre les deux pays voisins, ont rapporté des médias hier.

«Le communiqué de presse conjoint donne une occasion majeure de désamorcer les graves tensions militaires et de mettre les relations intercoréennes, aujourd'hui en piteux état, sur la voie de la réconciliation et de la confiance mutuelle», a dit Kim Jong-un, cité par l'agence de presse nord-coréenne KCNA.

Il a ajouté que la «puissance militaire» des deux pays avait rendu possible ce compromis, négocié après des échanges de tirs d'artillerie à la frontière, l'une des plus militarisées au monde.

En vertu de cet accord trouvé mardi, les deux pays se sont engagés à évoquer ensemble les sujets de crise qui font obstacle au rétablissement des relations intercoréennes, rompues depuis 2010.

Le dirigeant nord-coréen a par ailleurs souligné que, selon lui, l'accord avait été permis «grâce à l'immense puissance militaire» de son pays.

Les deux Corées sont parvenues à un accord, au terme de négociations mara-



thon, en vue de désamorcer les tensions qui ont failli précipiter la péninsule dans un conflit armé.

La Corée du Nord a accepté d'exprimer ses «regrets» pour l'explosion d'une mine antipersonnel à la frontière qui a mutilé deux soldats sud-coréens, comme l'exigeait Séoul, a annoncé le conseiller de sécurité nationale Kim Kwan-jin.

De son côté, la Corée du Sud s'est engagée à faire taire ses haut-parleurs qui diffusent à plein volume leurs messages de propagande à la frontière.

Les deux parties ont également convenu d'œuvrer vers une reprise le mois prochain des réunions des familles séparées par la guerre de Corée (1950-1953), a déclaré M. Kim à la presse.

TURQUIE

Le Premier ministre doit présenter le gouvernement de transition au président

Le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu devait soumettre hier au président Recep Tayyip Erdogan la composition d'un gouvernement de transition qui doit diriger le pays jusqu'aux élections anticipées en novembre.

L'entretien du Premier ministre avec le président devait débuter à 14H45 GMT, a annoncé la présidence dans un communiqué. M. Erdogan a appelé à de nouvelles élections après l'échec des négociations pour la formation d'un gouvernement de coalition.

«Nous parlons d'un gouvernement provisoire, qui est à l'entière discrétion du Premier ministre», a déclaré le vice-Premier ministre Numan Kurtulmus, à la

chaîne privée NTV, précisant que «selon la loi, le cabinet doit être formé demain (samedi, ndlr) au plus tard».

La Constitution turque prévoit que tous les partis représentés au Parlement aient des postes dans ce gouvernement de transition. Mais les sociaux-démocrates (CHP, deuxième force au Parlement) et les nationalistes (MHP, troisième) ont tous deux refusé d'y participer, alors que le Parti pour la démocratie des peuples (HDP, kurde) a accepté de s'y joindre.

Ce sera la première fois dans l'histoire de la Turquie que des élus d'un parti pro-kurde feront partie d'un gouvernement, et que le HDP deviendra le partenaire principal de l'AKP dans un nouveau cabinet.

PAKISTAN/INDE

Dix civils tués et des dizaines de blessés lors d'échanges de tirs à la frontière

Des échanges de tirs entre les armées indienne et pakistanaise ont fait hier au moins dix morts et une cinquantaine de blessés à la frontière des deux puissances nucléaires rivales, ont annoncé des responsables. Six civils pakistanais ont perdu la vie près de la ville de Sialkot, au Pendjab, et quatre villageois indiens ont été tués dans la portion du Cachemire administrée par l'Inde, selon les bilans fournis par des responsables militaires des deux pays.

Selon un communiqué de l'armée pakistanaise, 46 personnes, dont 22 femmes, ont aussi été blessées du côté pakistanaise de la frontière par des tirs indiens survenus dans la nuit. Les autorités indiennes avaient au début fait état de trois civils morts et de huit blessés de leur côté, mais elles ont plus tard précisé qu'un des blessés avait succombé à ses blessures portant à quatre le nombre de morts indiens.

Chaque pays a accusé l'autre d'avoir commencé les affrontements qui se pour-

suivaient hier matin, selon un responsable militaire pakistanais.

Nés de la sanglante partition de l'empire britannique des Indes en août 1947, l'Inde et le Pakistan se sont livré trois guerres depuis, dont deux pour le contrôle de la région himalayenne et stratégique du Cachemire.

Un cessez-le-feu signé par les deux pays en 2003 tient toujours mais les deux parties s'accusent mutuellement de le violer.

Après des mois d'impasse, le Premier ministre indien Narendra Modi et son homologue pakistanaise Nawaz Sharif avaient repris les discussions en juillet dernier à l'occasion d'une visite en Russie.

Mais cette entrevue a depuis été suivie par des échanges de tirs meurtriers entre les armées des deux pays le long de la Ligne de Contrôle (LoC), frontière séparant de facto les deux pays au Cachemire, et dans une portion de la province pakistanaise du Pendjab.

APS

Ban Ki-moon en Chine la semaine prochaine

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a annoncé qu'il se rendrait en Chine le 2 septembre prochain pour effectuer une visite de quelques jours.

Cette visite fait suite à l'invitation adressée au chef de l'ONU par le Président chinois, Xi Jinping, en vue d'assister à un événement commémoratif à Pékin en l'honneur du 70ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, a précisé le porte-parole de M. Ban dans un communiqué de presse. A Pékin, le secrétaire général rencon-



trera notamment, outre le président Xi, le Premier ministre chinois, Li Keqiang, la vice-Premier ministre, Liu Yandong, et le ministre des affaires étrangères, Wang Yi.

Parmi les questions d'intérêt commun que M. Ban a l'intention d'aborder au cours de sa visite, a indiqué son porte-parole, figurent notamment le 70ème anniversaire de la création des Nations Unies, le changement climatique et le prochain sommet des Nations unies sur le développement durable, qui aura lieu à New York en septembre.

Le secrétaire général rencontrera également les hauts responsables des agences des Nations unies en Chine, avant de rentrer à New York le 6 septembre.

L'Otan organisera à l'automne son plus grand exercice militaire depuis 2002

L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan) organisera à l'automne son plus grand exercice militaire depuis 2002 avec la participation d'environ 36.000 soldats, a indiqué l'un des chefs militaires de l'Otan jeudi.

L'exercice aura lieu du 3 octobre au 6 novembre, principalement en Italie, Espagne et Portugal, a indiqué à Washington le général français Jean-Paul Paloméros, commandant suprême allié pour la transformation de l'Otan, lors d'une conférence de presse.

Baptisé «Trident Juncture», cet exercice de «haute intensité» impliquera 27 des 28 nations de l'Otan et sept pays partenaires de l'Otan, selon la même source.

Selon le général Paloméros, il n'a pas de rapport spécifique avec la crise en Ukraine

et la montée de la tension avec la Russie.

«Il a été décidé au sommet (de l'Otan) en 2012 à Chicago. A ce moment-là, nous avions toujours un bon partenariat avec la Russie», a-t-il déclaré.

«Il n'y a pas de posture aggressive, l'Otan accomplit son rôle en matière de défense collective et de gestion de crise», a-t-il ajouté. Les scénarios intégreront toutes les composantes de la guerre moderne, comme la défense antimissiles, les attaques informatiques, et la «guerre hybride», avec ses opérations de propagande. Les réseaux sociaux feront partie de l'exercice, avec des opposants fictifs, mais aussi probablement réels, a expliqué le général.

«Je ne peux pas m'imaginer que nous n'aurons pas un peu de visite sur nos sites internet», a-t-il indiqué.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE DJELFA

3747/DAUC/2015
N.I.F 09981701900238

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRE

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires participants à l'appel d'offre n°31/2015 paru le 15/08/2015 sur le quotidien « El Ajwa » et sur « DK NEWS » concernant la réalisation des travaux suivant:

* Lot : aménagement extérieur partie 02 Site POS 02+04 commune DJELFA

* Lot : aménagement extérieur partie 03 Site POS 26+27 commune DJELFA

* Lot : éclairage public partie 02 Site POS 26+27 commune DJELFA

* Lot : Voirie partie 02 Site POS 26+27 commune DJELFA

Sont Annulé.

CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015: La Nuit égyptienne de la poésie fait vibrer toute une langue

Les 4es nuits de la poésie arabe, dédiées jeudi soir à l'Egypte, organisées au Théâtre régional de Constantine, ont fait vibrer toute une langue, avec beaucoup de sincérité et de spontanéité dans un élan poétique reflétant la beauté des mots et des images de la poésie.

Programmée dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», la Nuit égyptienne à laquelle a assisté le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi et les ambassadeurs de Tunisie et de Jordanie à Alger, a été animée par cinq poètes et poètes qui ont déclamé des vers pleins d'amour et de désespoir qui renvoient à une société en pleine mutation.

Le poète Djamel Al Kassas évoquant «la belle image de l'Algérie» dans l'esprit des poètes égyptiens et la source d'inspiration que demeure l'Algérie pour ces poètes, a récité «Jidariate 25 yennayer» (La fresque du 25 janvier) pour parler d'une date désormais symbole du soulèvement du peuple égyptien, emblème d'une grande transition et de tous les espoirs.

Al Kassas a déclamé le rêve égyptien et les dangers auxquels font face les peuples arabes touchés, souligne le poète «par une vague de laideur sans précédent». Son concitoyen Ahmed Chihhaoui, très affecté par la situation qui prévaut dans le monde arabe, a exprimé son chagrin à travers quelques vers de son dernier recueil et évoqué l'importance de préserver son territoire, sa terre et sa liberté.

Ghada Nabil prend le relais et déclame «El Laâna moubarka», «Bila moulassaka» et «Al qacida», exprimant avec morosité les sentiments humains souvent complexes et l'ambiguïté des situations difficiles.

La tribune de cette Nuit de la poésie arabe a également accueilli les poètes Radwa Ferghali, Ali Atta, à travers «Min Yaoumiate sa'î farache» et «Mouhawalet moutakarera» qui ont récité des vers consacrés à la femme, à la vie, à l'amour et à la patrie, maniant agréablement le verbe.

Dans une brève allocution, le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi a affirmé que les nuits arabes de la poésie constituent «une valeur ajoutée» aux activités de «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

Saluant la créativité égyptienne à travers ses poètes présents, le ministre a évoqué la profondeur de la relation entre les deux pays, celle particulièrement liant les intellectuels.

Les invités de cette Nuit égyptienne, les poètes algériens Lamis Saidi et Ahmed Abdellah, ont également régale le public avec leurs poèmes «Min moufawadhati maâ al maout», «Ila al cinéma» et «Samout al kanari». Organisées par le département du Livre et de la Littérature de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», sous le slogan «Ch'ir oua tourab» (Poésie et terre), des nuits dédiées à la poésie des pays du Golfe au Cham seront prochainement organisées.

Aussi, une nuit de poésie dédiée à Abou Tayeb Al Moutanabi sera organisée et réunira des dizaines de poètes du monde arabe, a souligné le ministre de la Culture. M. Mihoubi devait assister dans la soirée au spectacle «La Symphonie des ponts» de l'Orchestre symphonique national (OSN) au pied du monument aux morts qui domine les gorges du Rhumel et offre une vue saisissante de la ville.

APS

8^e FESTIVAL DIWAN: De belles rencontres musicales en clôture

**Un spectacle alliant
musique diwan, jazz,
blues et soul music basé
sur l'échange et les
rencontres entre
musiciens a été animé
jeudi soir à Alger par le
groupe «Ifriky Spirit» et
le jazzman camerounais
Richard Bona et son band,
devant un public
nombreux.**

Pour cette soirée de clôture du 8^e Festival international de musique diwan, qui se tient à Alger depuis samedi, le Théâtre de verdure Saïd-Mekbel du Bois des Arcades affichait complet pour la première fois depuis le début de la manifestation. Autour de Chakib Bouzidi, le groupe «Ifriky Spirit» a proposé en première partie de soirée quelques titres de son album éponyme sorti en début d'année, une immersion dans l'univers musical de la région africaine du Sahel, avec le diwan comme fil conducteur, des compositions comportant, en plus d'une influence sahélienne, des rythmes de bossa nova et de jazz.

Le jeune groupe a montré une grande énergie sur scène, interprétant des morceaux très rythmés comme «Moussawayha» ou «Maroua», avant de céder la scène à l'invité de la soirée, le



bassiste de jazz camerounais Richard Bona, très attendu par le public. Accompagné de Silvain Luc à la guitare et d'Obédi Calvare à la batterie, Richard Bona a gratifié son public de compositions jazz et blues mettant en avant la grande dextérité de ses musiciens et sa maîtrise de la basse en tant qu'instrument de solo avec un programme tiré de ses deux derniers albums. Très porté sur les échanges culturels et musicaux, le jazzman a d'abord invité la chanteuse de soul music américaine Toni Green, qui s'était produite sur cette même scène la veille, à le rejoindre sur scène le temps d'une chanson en mettant son trio à la disposition de la voix puissante de la diva.

Le trio a également convié sur scène deux musiciens algériens, avec qui il avait eu le temps de répéter, et a créé la scène à l'invité de la soirée, le

une nappe mélodique supplémentaire et des rythmes maghrébins aux compositions de jazz et d'ethno-jazz sur lesquelles les musiciens et le public se sont lâchés.

Pour le dernier morceau de cette édition, Richard Bona a également convié Chakib Bouzidi, leader du groupe «Ifriky Spirit», et son gombri pour jouer ensemble une version comme improvisée de «Flamouda», enrichie du son de guitare, basse, batterie et clavier.

Inauguré samedi, le 8^e festival international de musique diwan a pris fin jeudi soir après avoir accueilli les lauréats du festival national, le mââlem marocain Hamid El Kasri, le groupe «Lemchahab», «Lemma Becharia», le projet «Malted Milk & Toni Green», «Bessekou Kouyaté & N'goni Ba» et le groupe «Bania».

OUVERTURE DE LA MANIFESTATION «RETOUR AUX SOURCES»: Oran célèbre sa victoire sur Sfax

Oran a vécu, dans la soirée de jeudi, des moments historiques au Théâtre de verdure Hasni-Chekrone, lors de la manifestation culturelle «Retour aux sources». «El Bahia a célébré la musique, mais surtout sa désignation pour abriter l'édition des Jeux méditerranéens de 2021. Le public oranais,

essentiellement des jeunes, s'en est donné à cœur joie. Par réussie, donc, et cette journée du jeudi 27 août est à marquer d'une pierre blanche. Les organisateurs de cette manifestation musicale, placée sous l'égide du ministre de la Culture, ont redoublé d'effort pour faire de cette première soirée un mo-

ment inoubliable. Cet événement musical, organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), doit se poursuivre jusqu'au 31 août prochain, au Théâtre de verdure Hasni-Chekrone, et verra une pléiade d'artistes algériens des deux rives de la Méditerranée se succéder sur

scène. Au menu de ces soirées musicales les groupes Democratio, El Dey, Imzad, Tox, Freeklane, Diwane El Bahdia, ainsi que les artistes Rym K, Kayna Samet, Lacrim, Mister U, Karim El Gang, Sinik et la nouvelle star du rap en France, Hayce Lemcari, un jeune artiste algérien de Hassi Messaoud.

Le Théâtre El Moudja retrouve ses lettres de noblesse

Le coup d'envoi artistique du 48^e Festival national du théâtre amateur de Mostaganem (FNTA) a été donné jeudi soir par la troupe de l'association culturelle «Iburen» de Tizi Ouzou, au Théâtre El Moudja, lieu chargé d'histoire, qui retrouve ainsi ses lettres de noblesse après avoir été le tremplin de plusieurs générations d'artistes. Préférant pour le premier jour du festival, réservé la salle de spectacles de la maison de la Culture Ould-Abderrahmane-Kaki uniquement à l'annonce officielle de l'ouverture, faite par le représentant du wali de Mostaganem en présence des autorités locales, le commissariat du 48^e FNTA entend donner un signe fort sur sa volonté de «revenir aux fondamentaux» avec pour priorité absolue la formation.

«Mohend U Châbabine», première pièce à entrer en compétition dans la catégorie B, composée de cinq troupes, dont une seule sera retenue pour participer au concours final avec les formations de la catégorie A, est une tragédie marquée par une quête de soi très prononcée. Mise en scène par Belou-

nis Djamel sur un texte de Mohnia, Mohand U Yahia de son vrai nom, le spectacle d'une durée d'une heure, raconte les mésaventures de Mohand U Châbabine (campé par Ibrahim Chaba) qui, après avoir trouvé un os, se pose un tas de questions sur son appartenance et ses origines. Tourmenté de savoir d'où il vient, Mohand U Châbabine implore le saint Sidi Abdelkader Djillali pour que le propriétaire de l'ost trouvât (incarné par le jeune Hadibi Massinissa), mort déjà depuis cinq siècles, soit ressuscité, ce qui fut... Les deux comédiens, complétés par Latib Amrane dans le rôle du gendarme, ont réussi à porter le texte et exploiter les différents espaces de la scène au décor presque nu, suggérant un puissant, le mauvais de Sidi Abdelkader Djillali et une sorte d'escabeau fait de petits troncs d'arbres coupés et attachés de manière à permettre le jeu. À travers la programmation de spectacles dans les Théâtres El Moudja et El Ichara, deux lieux mythiques dans l'histoire du théâtre en Algérie, la volonté de préserver l'identité du festival et la résolution de repartir sur

de bonnes bases sont ainsi exprimées. «Nous avons élaboré un programme de formation de plusieurs mois en prévision du cinquantenaire du festival», a déclaré le nouveau commissaire du FNTA, Mohammed Takkiret, également metteur en scène. Insistant sur le volet formation, le directeur artistique du festival Ahmed Belalem a pour sa part évoqué des «contacts» pris par le commissariat du FNTA avec le Festival international du théâtre amateur de Monaco (France), montrant son souci «d'arriver à la cinquantaine édition avec des comédiens formés et capables de présenter un travail de niveau suffisant». Dix-sept troupes théâtrales sont au programme du 48^e Festival national du théâtre amateur de Mostaganem qui se poursuit jusqu'au 2 septembre prochain, avec un programme de la journée de vendredi deux associations de Tizi Ouzou, «Ithrani» et «Igawawen», ainsi que la coopérative «El Khachaba Ed Dhahabiya» de Sidi Bel Abbès qui présenteront respectivement : «Tayri tedja tamacite», «Huska» et «Akdam Hafia».

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 : Au nom de la vérité
 06:30 Culture Infos : Tfou
 08:00 Culture Infos : Téleshopping samedi
 10:10 Autre : Spéciale bétisier
 11:45 Autre : Météo des plages
 11:48 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
 11:50 Culture Infos : L'affiche de la semaine
 12:00 Autre : Les douze coups de midi
 12:45 Autre : Météo
 12:48 Culture Infos : Trafic info
 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
 13:00 Autre : Journal
 13:20 Culture Infos : Reportages
 13:45 : Camping Paradis
 17:00 Série TV : Nos chers voisins
 17:50 Culture Infos : 50mn Inside
 19:05 Culture Infos : 50mn Inside
 19:50 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
 19:55 Autre : Météo
 20:00 Autre : Journal
 20:30 Culture Infos : Du côté de chez vous
 20:35 Autre : Tirage du Loto
 20:40 Culture Infos : Trafic info
 20:45 Autre : Météo
 20:50 Série TV : Nos chers voisins
 20:55 Autre : Le grand concours des enfants
 23:35 Série TV : New York Unité Spéciale

2

06:50 : Champions de France
 06:55 Autre : Journal
 07:00 Culture Infos : Télématin
 10:00 Série TV : Fais pas ci, fais pas ça
 10:55 Autre : Un mot peut en cacher un autre
 11:25 Autre : Les Z'amours
 12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
 12:45 Culture Infos : Point route
 12:55 Autre : Météo 2
 13:00 Autre : Journal
 13:20 Culture Infos : 13h15, le samedi...
 13:54 Autre : Météo 2
 13:55 Autre : Météo des plages
 14:00 Culture Infos : Mon Envoyé spécial
 14:40 Culture Infos : Secrets d'histoire
 16:05 Culture Infos : Un jour, une histoire
 18:15 Autre : Pyramide
 18:50 Autre : Mot de passe
 19:25 Autre : Mot de passe
 20:00 Autre : Météo 2
 20:02 Autre : Journal
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:45 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:52 Autre : Le monument préféré des Français
 20:53 Autre : Météo 2
 20:54 Autre : Météo des plages
 20:55 Autre : Fort Boyard
 23:10 Autre : On n'est pas couché

3

06:00 Autre : EuroNews
 06:34 Culture Infos : Ludo
 06:35 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette
 06:39 : Popeye
 06:44 : Popeye
 06:50 : Popeye
 06:55 : Popeye
 07:02 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
 07:29 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
 07:57 : Super 4
 08:08 : Super 4
 08:20 Culture Infos : Samedi Ludo
 08:21 : Les lapins crétins : invasion
 08:28 : Les lapins crétins : invasion
 08:35 : Les lapins crétins : invasion
 08:41 : Les lapins crétins : invasion
 08:48 : Les lapins crétins : invasion
 08:59 : Les lapins crétins : invasion

09:06 : Les lapins crétins : invasion
 09:12 : Les lapins crétins : invasion
 09:23 Cinéma : Scooby-Doo et le monstre du Mexique
 10:40 Série TV : Inspecteur Gadget
 10:50 Série TV : Inspecteur Gadget
 11:05 Série TV : Inspecteur Gadget
 11:15 Série TV : Inspecteur Gadget
 11:29 Série TV : Zip Zip
 11:40 Série TV : Zip Zip
 11:45 Culture Infos : Consomag
 11:55 Autre : Météo
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
 12:55 Sport : Athlétisme
 15:25 Autre : En course sur France 3
 15:35 Sport : Cyclisme
 17:05 Culture Infos : Expression directe
 17:15 Autre : Personne n'y avait pensé !
 17:55 Autre : Questions pour un super champion
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
 19:30 Autre : 19/20 : Journal national
 20:00 Autre : Météo
 20:05 Culture Infos : Tout le sport
 20:15 Autre : Météo régionale
 20:20 Série TV : Zorro
 20:45 Autre : Météo des plages
 20:50 : La disparue du Pyla
 22:30 Autre : Météo
 22:35 Autre : Soir 3
 22:55 : Miss Marple

CANAL+

06:15 Série TV : Brooklyn Nine-Nine
 06:35 Série TV : Brooklyn Nine-Nine
 07:00 Série TV : Défis extrêmes : Superstars
 07:20 Série TV : Défis extrêmes : Superstars
 07:40 Série TV : Kaeloo
 07:45 Série TV : Drôles de colocs
 08:00 Cinéma : Famille recomposée
 09:55 Série TV : Les Simpson
 10:15 Série TV : The Affair
 11:10 Série TV : The Affair
 12:09 Culture Infos : L'oeil de Links
 12:12 Autre : Météo des plages
 12:15 Culture Infos : La table de Mimi
 12:45 Autre : Le JT
 12:59 Autre : La météo
 13:00 Autre : Zapping
 13:10 Culture Infos : Pollution de l'air : qui nous intoxique ?
 13:45 Culture Infos : L'effet papillon
 14:30 : Samedi sport
 14:45 Sport : Agen / Toulouse
 16:40 : Samedi sport
 17:00 Sport : Caen / Lyon
 19:01 Autre : La météo
 19:05 Culture Infos : Salut les Terriens !
 20:20 Autre : Jamel Comedy Club
 20:58 Culture Infos : A propos du film
 20:59 Cinéma : Dracula Untold
 22:25 Série TV : Wayward Pines
 23:10 Série TV : Wayward Pines
 23:50 Cinéma : American Nightmare 2 : Anarchy

M

06:00 Autre : M6 Music
 08:25 Culture Infos : M6 boutique
 10:30 Culture Infos : Cinésix
 10:40 Série TV : New Girl
 11:10 Série TV : New Girl
 11:35 Série TV : New Girl
 12:00 Série TV : New Girl
 12:40 Autre : Météo
 12:45 Autre : Le 12.45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:40 : Cauchemar en cuisine
 15:30 : Cauchemar en cuisine
 17:30 Culture Infos : Happy Dog
 18:30 : Un trésor dans votre maison
 19:40 Autre : Météo
 19:45 Autre : Le 19.45
 20:10 Série TV : Scènes de ménages
 20:55 Série TV : NCIS : Los Angeles
 21:45 Série TV : NCIS : Los Angeles
 22:40 Série TV : NCIS : Los Angeles
 23:30 Série TV : NCIS : Los Angeles

TÉLÉ

La sélection

20h55

Le grand concours des enfants



Résumé

24 collégiens, âgés d'une douzaine d'années et originaires de toute la France, vont se prêter, en trois manches, au jeu des questions de Carole Rousseau afin de gagner, peut-être, un voyage à Londres sur les traces de Harry Potter. Les 24 jeunes candidats sélectionnés pour cette aventure ludique et culturelle sont : Julia, Clémence, Samuel des Bouches-du-Rhône, Alliya de Saône-et-Loire, Léa du Val d'Oise, Léna d'Indre-et-Loire, Manon de l'Hérault, Alice de l'Aisne, Élise et Douglas des Alpes-Maritimes, Lorelei, Laurine et Mathilde des Yvelines, Émy du Puy-de-Dôme, Hugo de la Creuse, Célio de Haute-Saône, Paul de Moselle, Matteo de Charente, Miguel des Pyrénées-Orientales, Louis de la Somme, Elliott des Hauts-de-Seine, Amaury du Bas-Rhin, et Clément de Seine-et-Marne.

2

20h45

Fort Boyard

Résumé

Cette semaine, l'animateur Alex Goude, la chanteuse et comédienne Princess Erika, le cuisinier Grégory Cuilleron, l'humoriste Jean-Marc Bigard, la comédienne Lola Marois, et le comédien Jean-Pascal Lacoste jouent pour le compte de l'association «Bouchons d'Amour», parrainée par Jean-Marie Bigard. L'association agit en faveur des personnes en situation de handicap en collectant des bouchons en plastique qui sont revendus puis transformés en palettes recyclables. Les fonds récoltés permettent de venir ponctuellement en aide aux familles touchées par le handicap.

**3**

19h30

La disparue du Pyla



Résumé

Une jeune femme enquête sur la disparition de sa soeur, survenue quinze ans plus tôt, alors que les deux adolescentes voulaient fuguer ensemble.

CANAL+

20h55

Dracula Untold

Résumé

En Roumanie, vers 1431, un souverain respecté est contraint de devenir une créature de la nuit afin de sauver son peuple, menacé par l'invasion turque.

**M**

20h50

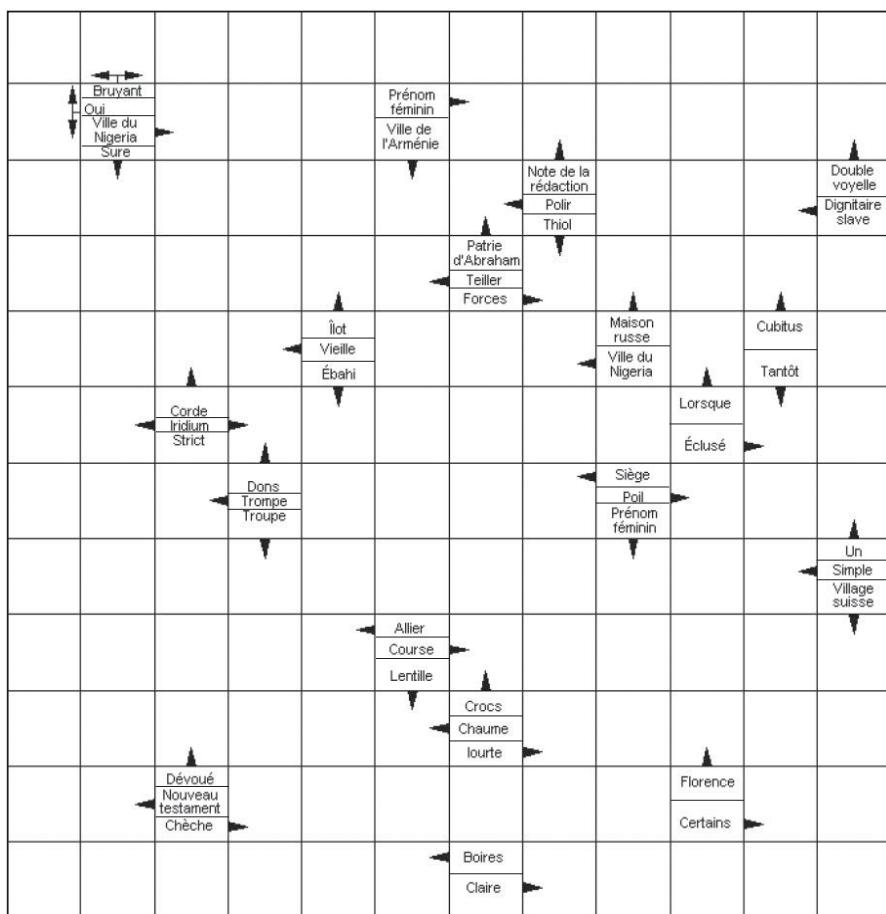
NCIS : Los Angeles



Résumé

Soupçonnant une tentative d'attaque bactériologique sur le quartier général des marines à la frontière mexicaine, Sam et Callen partent enquêter sous couverture à Tijuana. Sur place, ils se font passer pour les propriétaires d'un snack ambulant et peuvent compter sur la collaboration de Paola Fuentes. De leur côté, Kensi et Deeks découvrent l'existence de tunnels souterrains utilisés par les cartels pour passer du Mexique aux États-Unis...

Mots fléchés n°1054



Samouraï-Sudoku n°1054

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°1054

▶ Horizontalement:

- 1.Polygone à quatre côtés
- 2.Relatifs aux ultrasons
- 3.Grand oiseau d'Australie
- Article contracté - Branche mère de l'Outback
- 4.Bras - Our
- 5.Pronom relatif - Divinité féminine
- 6.Adjectif numéral - Pied menu
- 7.Première épouse de Ja-

cob - Épuise
8.Pronom masculin - Erre
9.Insecte hétéoptère - Deux
10.Pronom personnel - Ensemble des traverses d'une voie ferrée
11.Affronts - Logement
12.Signes d'altération qui haussent d'un demi-ton - Volcan d'Italie

▶ Verticalement:

1. Fréquentations
2. Dextre - État de l'Arabie
3. Fluxion de poitrine - Oui
4. Peintre néerlandais - Pianiste et compositeur français - Grade universitaire
5. Pronom personnel - Conifère - Naïve et un peu sotte
6. Tailleurais qqch en biseau
7. Difficulté - Gros nuage épais - Ordonne
8. Palefrenier - Tour - En plus
9. Retira - Eu égard à - Écrivain et sémiologue italien
10. Compositeur argentin - Lutécium
11. Ille grecque - Fait de vive voix - Richesse
12. Chalolithique

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Citations

*"La véritable éducation consiste à tirer le meilleur de soi-même.
Quel meilleur livre peut-il exister que le livre de l'humanité?"*

*Gandhi



C'est arrivé un 29 août

1870 : Bataille de Beaumont (Guerre franco-allemande de 1870).

1914 : Bataille de Tannenberg (Première Guerre mondiale).

1922 : Fin de la bataille de Dumluçinar (Guerre d'indépendance turque).

1942 : Annexion du Luxembourg par le Reich allemand.

1963 : Mise en place du téléphone rouge.

1991 : Indépendance de l'Azerbaïdjan.

1995 : Adoption de la nouvelle Constitution au Kazakhstan.

1999 : Référendum sur l'indépendance du Timor oriental.

2003 : Lyonto Jigme Thinley devient Premier ministre du Bhoutan.

Célébration

- Journée internationale des victimes de disparition forcée.

- Kazakhstan : Fête de la Constitution (en cyrillique : Конституция күні).

- Pérou, royaume d'Araucanie et de Patagonie : Dia de Santa Rosa de Lima (fête de Sainte Rose de Lima).

- Turquie : Fête de la victoire, commémore la victoire finale dans la bataille de Dumluçinar en 1922.

TENNIS / US OPEN (JUNIORS)

Ines Ibbou
participera
au tournoi



La joueuse de tennis algérienne Ines Ibbou prendra part à l'US Open 2015 Juniors, du 6 au 13 septembre aux Etats Unis, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de tennis.

Après avoir réalisé une bonne prestation à Roland Garros Juniors et à Wimbledon Juniors, Ines IBBOU participera à son troisième grand chelem en Amérique.

Cette participation a été précédée par un séjour à l'académie de tennis Val, à Valence (Espagne), pour effectuer une préparation. Ines Ibbou, 43^e actuellement au classement international des juniors, jouera aussi, en septembre, les deux étapes de l'ITF circuit pro féminin, organisées par la Fédération algérienne de tennis.

La première compétition aura lieu à Tlemcen du 12 au 19 septembre 2015, et la seconde du 19 au 26 septembre 2015, au Tennis club les palmiers à Ben Aknoun (Alger).

LUTTE/CHAMPIONNATS DU MONDE (CADETS/CADETTES)

8^e place pour Mortada Naâanaâ

Le lutteur algérien Mortada Naâanaâ a terminé à la huitième place de la lutte gréco-romaine (46 Kg), mercredi dans la cadre des championnats du monde (cadets/cadettes) qui se déroulent à Sarajevo en Bosnie-Herzégovine (25-30 août).

Après avoir passé le cap des huitièmes de finale en battant l'Azéri, Zaur Nuriyev, Mortada Naâanaâ a été battu en quarts de finale par l'Arménien Simonyan Sergey (6-5).

Le lutteur algérien aurait pu obtenir une qualification aux demi-finales et prétendre à une médaille de bronze, selon les responsables de la FALA, si ce n'est un «arbitrage partial qui a donné la victoire à l'Arménien». Quelque 500 lutteurs, âgés de 16 et 17 ans, participent aux championnats du monde (cadets/cadettes) dont deux Algériens qui prennent part dans les deux styles (gréco-romaine et lutte libre). Il s'agit des champions d'Afrique en titre Naâanaâ Mortada (46 Kg/gréco-romaine) et Boukhors Ishak (58 Kg/lutte libre).

Sudoku N°1053

2	3	7	4	8	1	6	9
6	1	8	9	2	3	4	7
5	9	1	7	3	2	8	6
7	3	2	6	8	4	9	5
4	6	8	1	9	7	3	2
8	5	3	1	7	2	6	9
1	7	4	9	6	2	8	3
3	6	9	2	4	1	7	8

9	1	2	8	4	6	7	3
7	6	8	9	3	5	2	4
4	3	9	6	7	2	8	1
5	6	7	3	8	9	4	2
3	1	5	2	4	6	8	7
8	2	6	5	9	7	3	4
2	8	5	4	1	3	6	9
6	7	4	3	2	1	9	5

3	4	6	8	2	7	9	1	5
7	2	9	1	5	4	3	6	8
8	5	1	9	6	3	2	4	7
4	9	6	3	1	2	8	7	5
2	8	7	5	9	3	1	6	4
1	3	8	4	7	6	5	2	9
9	7	6	2	3	5	8	1	4
5	1	2	9	8	7	3	6	0
6	8	3	7	4	0	1	9	2

28^e ÉDITION DU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS DE BASKET-BALL DU 19 AU 30 AOÛT À RADÈS (TUNISIE)

QUART DE FINALE : SÉNÉGAL-ALGÉRIE (75-58)

Les Sénégalais au-dessus du lot

L'aventure de l'équipe nationale algérienne de basketball (messieurs) à l'Afrobasket-2015 a pris fin jeudi soir après son élimination devant le Sénégal sur le score de (58-75), en quart de finale de la compétition qu'abrite la Tunisie du 19 au 30 août.

De l'avis général des observateurs et techniciens, le Cinq algérien qui a atteint son objectif tracé, consistant à améliorer son classement de l'édition -2013 à Abidjan (12^e), est tombé devant un adversaire plus fort, et sa défaite a été considérée comme «honorables».

Devant l'armada sénégalaise conduite par la star de Minnesota (NBA), Dieng Gorgui, meilleur scoreur du tournoi jusque-là avec 121 pts en 5 matches, l'équipe algérienne a payé cher, les efforts consentis la veille (mercredi soir) devant le Cameroun, alors



que son adversaire du jour avait joué son match mardi, devant le Mozambique qui l'a battu sans coup férir (83-47).

«Les joueurs ont fait de leur mieux, ils ne pouvaient pas lutter à armes égales devant une équipe constellée de vedettes, notamment sur le plan physique. Ils ont tenu une mi-temps avant de lâcher prise» a confié à l'APS, le coach national, Ali Filali.

En menant (17-12) à la fin du 1er quart-temps, Dieng (20 pts) et ses camarades ont maintenu à distance

leurs adversaires du jour jusqu'à la pause sifflée à l'avantage des Sénégalais (37-28).

«Au retour des vestiaires, les hommes de Cheikh Sarr passent à la vitesse supérieure pour prendre un écart considérable, jusqu'à 28 pts (62-34) en exploitant au maximum leur fraîcheur physique, leur adresse aux trois points (10) et surtout leur supériorité au rebond (42). Abordant le dernier QT avec un handicap de 25 pts, les camarades de l'excellent Benzeghal réussiront une fin de match honnête.

Sénégal-Nigeria, Tunisie-Angola affiches des demi-finales

Le Sénégal, le Nigeria, l'Angola et la Tunisie ont composé leur billet jeudi pour les demi-finales du Championnat d'Afrique des nations de basket-ball (messieurs) «Afrobasket 2015», disputé à Tunis. L'Angola, tenant du titre, a retrouvé des couleurs en quart de finale devant l'Egypte battue 83 à 63. Les Angolais n'avaient pas été très convaincants

jusqu'à présent avec notamment une défaite en match de groupe (74-73) face au Sénégal et une difficile qualification en huitième de finale (62-61) contre la République centrafricaine. Pour les autres quarts de finale, le Nigeria a dominé le Gabon 88 à 64. Le Sénégal sous la houlette du pivot de Minnesota (NBA) Gorgui Dieng (20 points, 17 rebonds, 8

passes décisives) a pris le meilleur sur l'Algérie 75 à 58. Enfin la Tunisie, pays organisateur, a fait la course en tête dans son match face au Mali pour finalement s'imposer 67 à 60. Les demi-finales seront disputées samedi: Sénégal-Nigeria et Tunisie-Angola, soit les vainqueurs des deux précédentes éditions, respectivement en 2011 et 2013.

Vers un changement du système de compétition en 2017

La branche africaine de la Fédération internationale de basket-ball (Fiba/Afrique) a organisé hier à Tunis, une conférence concernant l'Afrobasket-2017, a indiqué l'instance continentale. Cette conférence proposée par la Fiba, concerne la 29^e édition en 2017, dont l'organisation n'a pas encore été attribuée, et qui porte sur le nouveau système de compétition appliquée à cette occasion. «L'objectif est d'informer sur les enjeux d'une nouvelle ère des compétitions de la Fiba et susciter l'engouement pour la candidature à l'organisation», souligne un communiqué de l'instance continentale. L'actuel système en vigueur prévoit la qualification aux huitièmes de finale de tous les pays engagés, quel que soit leur classement lors du 1^{er} tour. L'une des aberrations de l'actuel système de compétition vient du Cap-Vert, qui a terminé premier du Groupe D sans la moindre défaite, mais a été éliminé par le

Gabon (dernier du Groupe C sans le moindre succès) et qui se qualifie ainsi pour les quarts. «L'Afrobasket se déroulera tous les quatre ans, à partir de 2017», avait indiqué la veille du coup d'envoi de la 28^e édition de Radès (Tunis), Alphonse Bile, secrétaire général de la Fiba/Afrique. Par ailleurs et en marge de la compétition qui prendra fin demain, la Fiba/Afrique organise un «Afro-Colloque» du 27 au 30 août à Tunis, animé par des conférenciers, instructeurs, entraîneurs et préparateurs de différentes nationalités portant sur plusieurs thèmes, dont l'évaluation du rendement des jeunes basketteurs africains, la formation à distance, l'attaque des zones, le travail spécifique en basket, la contre-attaque suivie de la transition et l'endurance spécifique au basket.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°1053

2	3	7	4	8	1	6	9
6	1	8	9	2	3	4	7
5	9	1	7	3	2	8	6
7	3	2	6	8	4	9	5
4	6	8	1	9	7	3	2
8	5	3	1	7	2	6	9
1	7	4	9	6	2	8	3
3	6	9	2	4	1	7	8

Mots Croisés N°1053

METAMORPHOSE
UNIFORME■RAS
NANA■GIGOLOS
I■TRIA■R■UE
CLE■OS■ETAL■
I■RHUME■ANES
PO■ELIXIRS■U
AM■BEQUET■AI
LICE■ULNAIRE
ISAR■ETANGS■
SERGE■E■EU■U
ES■EMBRASEES

Solution Mots Fléchés N°1053

A■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOS■ER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AUM■ANGUILLE■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■YU
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRUE■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPER■AVANTAGER
N■E■INUIT■SE■SI

ORAN DÉSIGNÉE VILLE HÔTE DE LA 19^E ÉDITION DES JEUX MÉDITERRANÉENS-2021

Après Alger-1975, les JM de retour en Algérie

L'attribution de la 19^e édition des Jeux méditerranéens-2021 à la ville d'Oran, jeudi à Pescara, marque le retour de ces joutes en Algérie, 40 ans après la tenue des JM-1975 dans la capitale Alger.

Face à l'autre ville candidate, Sfax de Tunisie, la capitale de l'Ouest algérien a gagné les faveurs des votants lors de l'assemblée générale du Conseil international des jeux méditerranéens (CIJM). Le dossier de candidature algérienne a recueilli 51 voix contre 17 au profit de Sfax.

Dans le camp algérien, la joie était grande après l'annonce du verdict par le président du CIJM, Ammar Addadi. Cette victoire est venue confirmer la sévérité qui a régné au sein de la délégation algérienne à Pescara, la veille du scrutin.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali, qui s'est déplacé en personne à Pescara mercredi à Pescara (Italie) pour défendre le dossier de la ville d'Oran, s'est montré confiant au vu des atouts du dossier algérien et du soutien des autorités politiques et sportives. La consécra-



وهران
Jeux Méditerranéens



tion haut la main de la ville d'Oran permettra ainsi à l'Algérie de renouer avec l'organisation des joutes méditerranéennes plus de 40 ans après avoir accueilli avec un grand succès, sportif et organisationnel, les JM-1975. Les Algériens se souviennent toujours de ces jeux tenus dans le somptueux complexe olympique du 5-Juillet, à peine 13 ans après l'indépendance de l'Algérie. Pour une première compétition internationale d'envergure,

en présence de 2444 athlètes de 15 pays, le peuple algérien vibré au rythme des exploits du coureur Boualem Rahoui (3.000 m steeple), des footballeurs Bétrouini, Draoui, Keddou, Safsafi et autres, et des boxeurs Mohamed Missouri et Nini Hocine. A présent, c'est au tour de la ville d'Oran de bien se préparer pour prendre le relais et être à la hauteur de l'événement. El Bahia a toutes les potentialités d'une grande métropole méditerranéenne : son dynamisme multiforme, ses projets structurants importants, la beauté de ses sites naturels et la qualité de ses infrastructures la rendent attractive.

«Oran sera au rendez-vous et sera à la hauteur. Pour nous c'est plus qu'un défi, c'est un engagement pour nous tous et toutes, citoyens et autorités, administrateurs et administrés», a assuré le Chef de l'exécutif de wilaya, Abdelghani Zaâlane.

Grande satisfaction des sportifs après l'annonce de l'élection de la ville d'Oran

Les sportifs oranais ont exprimé, jeudi, leur satisfaction après l'annonce de l'attribution de l'organisation des 19^e Jeux méditerranéens à la ville d'Oran. Le président de la Fédération équestre algérienne, M'hamed Zoubir Métiđji, qui a exprimé toute sa satisfaction s'est dit "ému" de cette bonne nouvelle, ajoutant que cette annonce est une fierté pour l'Algérie et Oran. «C'est une fierté pour tous ceux qui se sont mobilisés pour mener cette bonne campagne et œuvré à la bonne préparation de la candidature d'Oran. On est ravi, on doit se préparer pour être à la hauteur des enjeux sportifs», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président de la Fédération algérienne d'escrime, Raouf Salim

Bernaoui, a félicité tous ceux qui ont participé à cet exploit. «Cet événement sera une occasion pour la relance du sport en général et l'escrime en particulier» a-t-il souligné.

De son côté, le président de la Ligue oranaise de volley-ball, Kazi Tani Sid Ahmed, considère comme un honneur pour l'Algérie d'abriter les JM-2021.

«C'est une marque de respect et de considération», a-t-il estimé. «Il appartient maintenant à nous d'être à la hauteur de l'événement en rassurant nos hôtes que notre ville est capable d'accueillir les jeux et leur offrant les meilleures conditions d'accueil et de séjour, dans un climat sportif, de compétitivité et de fair-play».

Les villes hôtesses des précédentes éditions

- 1951: Alexandrie (EGY)
- 1955: Barcelone (ESP)
- 1959: Beyrouth (LIB)
- 1963: Naples (ITA)
- 1967: Tunis (TUN)
- 1971: Izmir (TUR)
- 1975: Alger (ALG)
- 1979: Split (CRO, ex-YU)
- 1983: Casablanca (MAR)
- 1987: Lattaquié (SYR)
- 1991: Athènes (GRE)
- 1993: Languedoc (FRA)
- 1997: Bari (ITA)
- 2001: Tunis (TUN)
- 2005: Almeria (ESP)
- 2009: Pescara (ITL)
- 2013: Mersin (TUR)
- 2017: Tarragone (ESP)
- 2021: Oran (ALG).

JEUX MÉDITERRANÉENS-2015

L'Algérie entame les jeux de Pescara en tennis, lutte et aviron

Le beach tennis, la lutte sur sable et l'aviron de mer sont les trois disciplines qui marqueront l'entrée en lice de l'Algérie, lors de la première édition des Jeux méditerranéens de plage prévus du 28 août au 6 septembre à Pescara (Italie). Pour le beach tennis, double mixte, prévu au stade del Mare, quatre Algériens seront en lice au premier tour : Hanine Boudjadi (16ans), la plus jeune athlète de la délégation algérienne, Amira Ben

Aissa, Youcef Ghezzal et Ouaki Kesiba. Les compétitions de l'aviron de mer prévues à l'Arena del Mare en deux sessions concernera huit Algériens. Pour les épreuves de la lutte sur sable, programmées à l'Arena del Mare, elles débuteront cet après-midi avec la participation de six Algériens dans les catégories des 70kg et 80 kg chez les messieurs et 60 kg et 70 kg chez les dames.

La première édition des Jeux mé-

diterranéens de plage s'est ouverte officiellement hier en soirée dans les espaces situés près du port de plaisance à Pescara (Italie) qui abritera du 28 août au 6 septembre cette compétition à laquelle prendront part 24 pays. La cérémonie d'ouverture des JMP-2015 était prévue à 20h30 avec au programme des spectacles artistiques, musicals et autres surprises non dévoilées.

APS

Le Président Bouteflika félicite les habitants d'Oran, hôte de 19^e édition

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a félicité jeudi les habitants de la ville d'Oran qui a remporté le pari d'abriter la 19^e édition des Jeux méditerranéens (2021). «Il m'est particulièrement agréable de voir votre ville remporter avec mérite le pari d'abriter la 19^e édition des Jeux méditerranéens-2021», a indiqué le président de la République.

«C'est un grand honneur pour Oran, capitale de l'ouest du pays et pour toute l'Algérie mais surtout pour la communauté sportive nationale et toutes les parties qui ont contribué à la réalisation des infrastructures sportives et d'hébergement ayant habilité cette ville à abriter les joutes méditerranéennes», poursuit le chef de l'Etat. A cette occasion, le président Bouteflika a adressé ses remerciements «au Comité olympique et sportif algérien et à toutes les personnalités sportives algériennes qui ont contribué à cet exploit, ainsi qu'à tous ceux qui ont voté pour Oran, confiants en sa capacité à abriter l'événement». «Cet exploit de bon augure pour le peuple algérien, traduit le développement qui a marqué la wilaya d'Oran, à l'instar des autres wilayas du pays», écrit le président de la République.

«Nous fondons désormais tous nos espoirs sur nos athlètes et leurs encadreurs qui œuvreront par leur sérieux et persévérance à offrir à l'Algérie, l'occasion de s'enorgueillir de leurs meilleures performances», conclut le chef de l'Etat.

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, EL HADI OULD ALI : «La désignation de la ville d'Oran pour abriter l'évènement était prévisible»

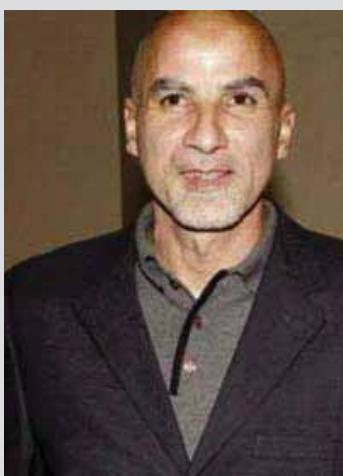
Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a affirmé jeudi à Pescara (Italie), que la désignation de la ville d'Oran pour abriter les Jeux méditerranéens 2021 était «prévisible».

«La victoire de la ville d'Oran était prévisible, mais pour éviter une éventuelle déception, notamment après notre expérience avec la Coupe d'Afrique des nations (CAN), nous avons opté pour la concision dans nos déclarations», a déclaré le ministre qui s'est dit «heureux pour Oran et l'Algérie», après l'annonce des résultats par l'Assemblée générale du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM).

«Le dossier que nous avons présenté était meilleur que celui de la ville tunisienne de Sfax», a affirmé le ministre, précisant que la seule question posée lors de la présentation du dossier concernait le budget consacré à l'organisation de cet événement sportif, jugé important. Le ministre a salué à cette occasion la communauté sportive pour les efforts consentis afin de faire aboutir le dossier et s'attribuer l'honneur d'organiser ces joutes. Le premier responsable du secteur a annoncé que les infrastructures sportives devant être réalisées à ce titre, seront réceptionnées en 2019, ajoutant que l'état d'avancement des travaux était «satisfaisant». M. Ould Ali a, d'autre part, formé le vœu de voir la ville d'Oran un modèle en matière de promotion des différentes disciplines sportives pour les autres wilayas du pays. La ville algérienne d'Oran a été désignée jeudi pour abriter les Jeux méditerranéens 2021, à l'issue du vote à l'unanimité des membres du CIJM, avec 51 voix contre 17 pour la ville tunisienne de Sfax.

LIGUE DES CHAMPIONS
D'AFRIQUE (DEMI-FINALE)
/ USM ALGER

**Hadj Adlene
veut affronter
le MA Tétouan**



Hadj Adlene, membre du staff technique de l'USM Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) et porte-parole du club algérois espère rencontrer la formation marocaine de MA Tétouan en demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique pour des "considérations liées au climat et au voisinage" entre les deux pays.

"Si j'avais à choisir notre adversaire au dernier carré entre le TP Mazembe, Al-Hilal du Soudan ou le MA Tétouan, je choisirai le club marocain. Au Maroc, le climat et l'environnement est similaire à celui du pays. Nos supporters ne trouveront pas de difficultés pour effectuer le déplacement contrairement au RD Congo ou au Soudan", a indiqué Hadj Adlene vendredi à la Radio nationale.

Avec un bilan de cinq victoires sur cinq, l'USMA a survolé le groupe B de la phase de poules de la Ligue des champions, à une journée de la fin. L'USMA rencontrera dans le dernier carré le 2e du groupe A, où pas moins de trois clubs, le TP Mazembe (RD Congo), le MA Tétouan (Maroc) et Al-Hilal du Soudan se disputeront les deux billets qualificatifs lors de la 6e et dernière journée. Concernant le terrain qui abritera le match retour des demi-finales, l'ancien buteur des "rouge et noir" a réaffirmé que l'USMA jouera cette rencontre "au stade Omar-Hamadi de Bologhine", écartant "pour le moment" l'éventualité d'accueillir son adversaire au stade du 5-Juillet, qui sera bientôt opérationnel après presque deux années de fermeture pour travaux. Les demi-finales (aller) de la Ligue des champions se joueront le week-end du 25, 26, et 27 septembre, alors que le retour est programmé une semaine plus tard.

3^e JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS

JSK-USMA et ESS-CSC pour les puristes aujourd'hui

Saïd Ben

Les puristes du football auront le cœur qui balance entre voir le «clasico» JS Kabylie - USM Alger ou le derby de l'Est entre l'ES Sétif et le CS Constantine pour le compte de la 3^e journée de la Ligue 1 Mobilis qui a débuté jeudi dernier et qui prendra fin aujourd'hui avec six matchs dont ces deux affiches.

Le «clasico» JSK-USMA sera certainement bien suivi par les passionnés du football dans la mesure où il a la particularité d'être le premier match entre ses deux formations sur cette même pelouse du stade du 1^{er}-Novembre de Tizi Ouzou depuis celui de la saison dernière, lorsque l'USMA avait surpris la JSK (2-1) dans une rencontre marquée par le décès tragique de l'attaquant camerounais Albert Ebossé à l'issu de la partie. Aujourd'hui, les deux équipes connaissent des situations différentes. La JS Kabylie n'arrive toujours pas à enregistrer sa première victoire. Ce qui, d'ailleurs avait couté sa place au coach Mourad Karouf à qui vient de succéder le Français Dominique Bijaot. Les joueurs kabyles auront donc le poids du match à subir d'autant que pour eux une victoire est impérative pour réconforter



leurs fans. D'ailleurs, les joueurs du président Hanachi restent sur une bonne note avec un précieux nul ramené de Béjaïa lors du dernier derby entre les deux formations kabyles. Seulement, en face, les gars de la JSK auront une équipe de l'USM Alger revigorée par sa qualification au dernier carré de la Ligue des champions et surtout sa victoire en championnat face à l'ES Sétif, champion en titre. Le match s'annonce donc d'ores et déjà passionnant à suivre. Ce sera également le cas pour le derby de l'Est qui aura lieu au stade du 8 mai 45 de Sétif entre l'Entente locale et ses voisins du CS Constantine. Il se trouve que l'ESS a bel et bien déçu ses fans jusqu'à après une élimination en phase de poules de la Ligue des champions avant la fin des qualifications de ce tour et surtout après le deuxième revers contre l'USMA.

L'opération rachat est donc sur toutes les lèvres des observateurs pour Madoui et ses joueurs. Par contre, le CS Constantine jouera sans aucune pres-

sion ce match lui qui est actuellement leader du groupe avec deux victoires en autant de matchs.

C'est dire que la pression sera très lourde sur les épaules des joueurs locaux qui doivent sortir le grand jeu pour prendre à défaut cette solide équipe du CSC. Ce qui ne sera certainement pas facile.

Le MC Alger, qui reste sur une victoire en déplacement face au promu le RC Relizane (2-1), accueillera la JS Saoura à huis clos. Un match, a priori et théoriquement en faveur des Vert et Rouge. Mais les joueurs de la Saoura ne se présenteront sûrement pas à Bologhine pour du tourisme de mer sur le littoral de l'ex-Saint Eugène.

Les Vert et Rouge sont donc bien avertis.

Le MC Oran, dirigé sur le banc pour la deuxième saison par le Français Jean-Michel Cavalli, reçoit pour la première fois cette saison à domicile le MO Béjaïa, après deux sorties de rang : match nul à Sétif (1-1) et défaite à Constantine (2-1). Les Oranais veulent une première victoire donc à

domicile. Seulement, le MOB, vice-champion d'Algérie, voudrait bien se racheter de son dernier faux pas à domicile face à la JSK.

Il est vrai que le MCO est intraitable à domicile, mais des surprises en football, ce n'est certainement pas ce qui manque...

Les deux derniers matchs au programme de cette journée, DRB Tadjananet-USM Blida et RC Arbaâ-RC Relizane, devront revenir, en principe, aux locaux.

Pour sa part, l'USM El Harrach recevait hier au moment où mettait sous presse, l'ASM Oran sur son terrain de Mohammadia (Algier) qui vient d'être homologué.

Enfin et comme cette 3^e journée avait débuté jeudi dernier, c'est le NA Hussein Dey qui perd lourdement face au CR Belouzdad qu'il a reçu au stade Mustapha-Tchaker (Blida), le stade Zioui n'étant pas homologué.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Mohamed Derrag (35' 64') et Hichem Nekkache (45'+3).

S.B.

Résultat de jeudi:

CRB-NAH'Dey 3-1

Programme :

Aujourd'hui à 17h30:

DRBT-USMB

RCA-RCR

18h00:

MCA-JSS (huis clos)

MCO-MOB

JSK-USMA

ESS-CSC

4^e JOURNÉE

USM Alger-MC Oran décalé au mardi 15 septembre

Le match USM Alger - MC Oran, comptant pour la 4^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football a été décalé au mardi 15 septembre, en raison de la présence de sept joueurs du club algérois en sélection nationale et dans celle des U-23, a appris l'APS hier auprès de la Ligue de football professionnelle.

Le capitaine Nacereddine Khoualed et Hocine Benayada ont été convoqués par le coach national Christian Gourcuff pour le match en déplace-

ment face au Lesotho, le dimanche 6 septembre, comptant pour la 2^e journée (Gr.J) des qualifications de la CAN-2017. De son côté, le milieu offensif malgache Andria a été appelé pour le match Madagascar - Angola, comptant pour le groupe B des qualifications de la CAN-2017.

Chez les U-23, pas moins de quatre joueurs de l'USMA ont été retenus par le sélectionneur suisse Pierre-André Schurmann pour le stage prévu du 30 août au 9 septembre au centre tech-

nique national de Sidi Moussa (Algier) : Ayoub Abdelaoui, Mohamed Benkhemissa, Oussama Darfalou et Zinedine Ferhat. Après deux journées disputées, l'USMA compte trois points décrochés à l'issue de sa victoire face à l'ES Sétif (2-1). Lors de la journée inaugurale, les coéquipiers de Youcef Belaïli se sont inclinés face au NA Hussein Dey (2-1). Le club algérois effectuera un déplacement samedi à Tizi-Ouzou pour affronter la JS Kabylie, dans le cadre de la 3^e journée.

ES SÉTIF

Hamar : «Madoui a toute ma confiance»

Le président de l'ES Sétif (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) Hassan Hamar a indiqué hier que son entraîneur Kheireddine Madoui bénéficiait de toute sa confiance, en dépit de la mauvaise passe que traverse le champion d'Algérie en titre. «Madoui a toute ma confiance et je tiens absolument à ses services. Il s'agit d'un jeune technicien qui a

fait ses preuves, et ce n'est pas aujourd'hui que je vais le lâcher à cause de notre début de saison», a indiqué hier le premier responsable du club des Hauts-Plateaux. Éliminé en phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, dont il est le tenant du titre, le club sétifien a mal entamé la nouvelle saison de Ligue 1. Après un match nul

concédé d'entrée face au MC Oran (1-1), l'Entente s'est inclinée à Alger face à l'USMA (2-1). Pour le compte de la 3^e journée, l'ESS accueillera samedi l'actuel leader le CS Constantine. «La saison dernière, nous avons également mal débuté la saison, mais cela ne nous a pas empêché de terminer champions. Je ne suis guère inquiet de la situation, d'au-

tant que je suis persuadé que nous finirons par redresser la barre et revenir au devant de la scène», a ajouté Hamar à la Radio nationale. Sous la houlette de Madoui, l'ESS a remporté plusieurs titres, dont la Ligue des champions d'Afrique et la Supercoupe d'Afrique.



UN DÉFENSEUR CHINOIS S'ANNONCE AU CLUB

José Mourinho pourrait enregistrer un renfort défensif surprenant juste avant la fin du mercato. Selon le *Daily Mail*, relayant des informations de la presse chinoise, les Blues sont sur le point d'engager Linpeng Zhang (26 ans) joueur du Guangzhou Evergrande. « Je suis très heureux d'avoir reçu l'invitation officielle de Chelsea, j'ai travaillé dur ces six dernières années pour réaliser mon rêve de jouer à l'étranger et enfin, j'obtiens la reconnaissance de la Premier League ». Solide physiquement (185 cm) et plutôt habile techniquement de réputation, Linpeng Zhang est un arrière droit pouvant évoluer dans l'axe. Il est surnommé « Zhangmos » en Chine, en référence à Sergio Ramos.

LE REAL ET CRISTIANO RONALDO ATTENDENT LE PSG

Vainqueur de la Ligue des Champions en 2014, le Real Madrid n'était pourtant pas tête de série à l'occasion du tirage au sort de la phase de poule effectué ce jeudi à Monaco.

Le club espagnol se retrouve donc dans la poule du PSG, avec Donetsk et Malmö. Un groupe relevé qui inspire le respect aux membres de la Maison Blanche, même s'il n'y a pas non plus de quoi faire trembler Cristiano Ronaldo. « Plus ou moins, l'objectif reste le même que la saison passée et que toutes les autres saisons, c'est de gagner la Ligue des Champions. Nous savons que ce groupe sera difficile, mais nous allons essayer de passer cette poule et de gagner l'épreuve. Nous verrons bien sur le terrain », a lancé l'ailier madrilène, alors qu'Emilio Butragueño s'est montré plus discret.

Di María toujours apprécié au Real

« Le PSG a beaucoup grandi ces dernières années, il a recruté de très bons joueurs et il s'est toujours très bien renforcé. Non seulement ils ont une très bonne équipe, mais aussi un bon effectif. Ce sera très compliqué. L'objectif est de finir premier du groupe parce qu'on sait que les adversaires en huitièmes sont très dangereux. Di María ? Il nous a beaucoup apporté et nous avons beaucoup d'affection pour lui », a fait savoir le dirigeant madrilène, qui sait que la lutte pour la première place peut être décisive pour la suite de la compétition.

IBRAHIMOVIC À CHELSEA, CE QU'EN DIT MARTIN KEOWN !

Alors qu'Ibrahimovic s'apprête à reprendre la compétition avec le PSG ce week-end face à l'As Monaco, l'ancien défenseur anglais d'Arsenal, Martin Keown évoque son avenir du côté de Chelsea. L'homme de 49 ans confié : « Ibrahimovic a toujours été ambitieux et est aimé dans toute l'Europe. » Et si Zlatan devait rejoindre la Premier League où il n'a jamais évolué, Martin Keown le verrait bien rejoindre son ancien coach et bras droit José Mourinho. « Je pense que le seul endroit où je le verrais vraiment serait Chelsea, surtout si les ischio-jambiers de Diego Costa explosent. » Cet été, Zlatan Ibrahimovic a été annoncé dans plusieurs clubs. D'abord en MLS puis en Turquie, du côté de Galatasaray. Les clubs où le suédois a été envoyé par la rumeur récemment sont le Milan AC et la Juventus Turin, deux formations pour lesquelles il a déjà joué. Pour l'heure, c'est bien au PSG qu'il devrait poursuivre sa carrière sauf brutal revirement de situation.



WENGER ÉVOQUE LE MERCATO

Si la rumeur Benzema n'a pas abouti, l'entraîneur d'Arsenal Arsène Wenger n'a pas renoncé à renforcer son équipe avant la fin du mercato. C'est ce qu'il a laissé comprendre en conférence de presse.

Le technicien français a ainsi affirmé : « Je suis disponible 24h/24 et j'ai des responsables qui sont sur le qui-vive jusqu'à la fin. Il y a des objectifs spéciaux, et d'autres opportunités se présentent par les fluctuations du marché. »



MILAN AC : UN PRÊT ANGLAIS EN BONNE VOIE POUR MATRI

Comme il ne fait pas partie des plans de Sinisa Mihajlovic, Alessandro Matri ne devrait pas faire long feu du côté de l'AC Milan. Selon *La Gazzetta dello Sport*, l'attaquant italien devrait passer ce vendredi sa visite médicale avec West Ham United. Le footballeur de 31 ans devrait rejoindre les Hammers de Slaven Bilic via un prêt. En 2014-2015, l'ancien locataire de la Fiorentina avait successivement été prêté au Genoa et à la Juventus Turin.

LIVERPOOL : UN PRÊT EN VUE POUR MARKOVIC ?

Guère à son avantage lors de sa première saison à Liverpool, Lazar Markovic pourrait quitter le club de la Mersey avant lundi prochain.

Si l'on en croit les informations de Sky Sports, des négociations seraient actuellement en cours avec Fenerbahçe pour le prêt du milieu de terrain serbe de 21 ans. La formation turque voudrait redonner un second souffle à l'ancien pensionnaire du Benfica Lisbonne, auteur de trois buts toutes compétitions confondues en 2014-2015.

M. Lamamra reçoit le directeur du Renseignement national des Etats Unis


Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a reçu jeudi à Alger, le directeur du renseignement national des Etats-Unis, James R. Clapper, qui effectue une visite de travail en Algérie.

L'entretien a porté sur les relations bilatérales algéro-américaines et sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun.

Le ministre de la Culture reçoit les ambassadeurs d'Irak et de Chine à Alger

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a reçu jeudi à Alger, l'ambassadeur de la République d'Irak à Alger, Oudeï Moussa Abdelhadi, avec lequel il a évoqué les échanges culturels entre les deux pays et les moyens de les renforcer davantage, indique un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre, M. Mihoubi a fait part de «la volonté de son département ministériel de coopérer avec les parties irakiennes compétentes pour récupérer des documents et des enregistrements de chants irakiens dédiés aux symboles de la Révolution algérienne», dans le cadre de l'archivage de la mémoire de la Révolution, ajoute le communiqué.

A cette occasion, les deux responsables ont procédé à l'évaluation des activités culturelles entre les deux pays et convenu d'intensifier les échanges, notamment dans les domaines de la littérature, de l'Art, du cinéma et du théâtre.

M. Mihoubi a, par ailleurs, reçu l'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, Yang Guangyu, lors d'un entretien au cours duquel les deux parties ont souligné la nécessité d'intensifier les échanges culturels entre les deux pays et d'organiser des cycles de formation dans les domaines, du cinéma, du théâtre et de l'Art.

Le ministre de la Culture a saisi l'occasion pour saluer «la coopération culturelle entre les deux pays et le rôle des entreprises chinoises dans la réalisation de grands projets culturels, comme la grande salle de spectacles «Ahmed Bey» de Constantine et l'Opéra d'Alger» qui sera opérationnel en octobre prochain comme l'avait affirmé le directeur général de l'ARPC (Agence de gestion des grands projets de la culture), Abdellahim Seray, en mars dernier.

L'ambassadeur de la République populaire de Chine a rappelé «les relations d'amitié et la coopération stratégique qui lient les deux pays», soulignant «la détermination de son pays à accorder un intérêt particulier à la culture d'autant, a-t-il dit, que l'Algérie vient en tête des pays arabes en termes d'échanges culturelles avec la Chine».

LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE DU FNUD : L'Algérie vit une expérience démocratique qui «mérite d'être connue davantage dans le monde»

La directrice exécutive du Fonds des Nations unies pour la démocratie (FNUD), Annika Saville a estimé jeudi à Alger que l'Algérie vit une expérience démocratique «qui mérite d'être connue davantage dans le monde».

Mme Saville qui a été reçue par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a indiqué que la rencontre lui a permis «de s'enquérir davantage sur l'expérience démocratique de l'Algérie qui mérite d'être connue encore dans le monde», indique un communiqué de l'APN.

La responsable onusienne a évoqué avec M. Ould Khelifa, plusieurs questions dont la représentativité féminine dans les assemblées élues et le rôle de la femme dans le renforcement de la confiance au sein du parlement, l'implication des jeunes dans le vie politique et le taux participation dans les élections», ajoute la même source.

Pour sa part, M. Ould Khelifa a indiqué que l'Algérie qui «a combattu le terrorisme et parachevé l'éducation des institutions de l'Etat, s'est engagée dans

une expérience démocratique qui a permis d'amorcer une nouvelle ère», rappelant que la «représentativité de la femme est passée au tiers, lors de cette dernière législature, grâce aux réformes engagées par le président de la république».

Il a ajouté que l'Algérie «pour suivra son action en faveur de la promotion des libertés, y compris la liberté d'expression à travers les médias et le secteur de l'éducation qui assure l'enseignement gratuit ainsi que l'université».

M. Ould Khelifa a rappelé que «40 partis ont été agréés à la faveur du pluralisme politique entre les associations et les organisations qui activent notamment dans les domaines ayant trait aux affaires des citoyens et des droits de l'homme».

Ces réalisations ont permis à l'Algérie, a-t-il soutenu, de siéger au Conseil des droits de l'homme



de l'ONU depuis 2014.

L'Algérie qui a déjà vécu l'instabilité que vivent aujourd'hui les pays de la région, consentit des efforts considérables pour resserrer les rangs entre les protagonistes en faveur des positions consensuelles et éviter l'influence étrangère qui ne fait que compliquer la situation davantage», a-t-il ajouté.

Il a également souligné que

«ce combat en faveur des causes justes et du droit des peuples à l'autodétermination, a fait de l'Algérie un pays pionnier sur le plan régional en matière de démocratie». La directrice exécutive du FNUD est en visite de travail en Algérie depuis le 23 août, dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et le système des Nations unies.

CONTRAT D'AMÉNAGEMENT DE LA NOUVELLE VILLE DE SIDI ABDELLAH : Règlement à l'amiable avec le groupe coréen Keangnam

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmajid Tebboune a annoncé jeudi à Alger qu'il a été convenu de régler à l'amiable le contentieux avec le groupe sud-coréen Keangnam, chargé de l'étude et d'aménagement de la nouvelle ville de Sidi Abdellah (Alger).

«Nous ne voulons pas que ce litige avec le groupe coréen altère les bonnes relations entre nos

deux pays. Nous avons décidé de régler à l'amiable», a indiqué M. Tebboune lors de l'audience qu'il a accordée au ministre sud-coréen du Territoire, des Infrastructures et des Transports, Yoo Li-Ho. Le projet d'étude et de réalisation de la nouvelle ville de Sidi Abdellah avait été confié en 2008 à ce groupe pour un délai de réalisation de 51 mois.

Cependant, le taux d'avance-

ment du projet n'est qu'à 18% actuellement. Pour le ministre, ce groupe fait «l'exception» par rapport aux entreprises sud-coréennes, connues pour leur «sérieux» et leurs bonnes performances en Algérie. Il a souligné à cette occasion l'importance de promouvoir les relations dans les différents domaines entre les deux pays qui fêtent le 25 anniversaire de l'éta-

bissement de leur relations diplomatiques. Pour sa part, le ministre sud-coréen a insisté sur l'élargissement des relations et de la coopération entre les deux pays notamment dans les domaines du bâtiment, ajoutant que le conflit avec le groupe sud-coréen n'aura pas d'impact négatif sur les «bonnes» relations existantes entre les deux pays.

M. Nouri et un ministre sud-coréen examinent la coopération dans le secteur de l'eau

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelouhab Nouri et le ministre sud-coréen du Territoire, des Infrastructures et des Transports, Yoo Li-Ho, ont examiné jeudi à Alger les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le secteur de l'eau.

Lors d'une réunion de travail tenue à l'occasion de la visite à Alger du ministre sud-coréen, M. Nouri a exposé les principales réalisations en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement.

Il a fait savoir que les investissements consentis par les pouvoirs publics dans ce sens s'élèvent à 50 milliards de dollars depuis 2000 destinés à améliorer l'accès de la population à l'eau potable et à l'assainissement.

En matière d'alimentation en eau potable, le ministre a notamment évoqué les transferts In Salah-Tamanrasset et Mostaganem-Arzew-Oran ainsi que la mise en service de 13 stations de dessalement de l'eau de mer qui



totalisent une capacité de 2,3 millions de mètres cubes par jour. Pour ce qui est de l'assainissement, l'Algérie compte actuellement 156 stations d'épuration des eaux usées, alors qu'une dizaine d'autres unités sont en cours de réalisation, a-t-il noté. Le ministre a également émis le souhait de voir les sociétés sud-coréennes renforcer leur présence en Algérie et participer davantage à la réalisation des projets inscrits par les pouvoirs publics, notamment le grand transfert hydrique des

Hauts-Plateaux et l'extension des périmètres irrigués. Sur le volet formation, M. Nouri s'est félicité de l'assistance coréenne grâce à laquelle 40 cadres algériens du secteur ont été formés depuis 2012. Actuellement, deux importants projets sont confiés à des sociétés sud-coréennes à savoir les travaux d'aménagement de Oued El Harrach (Alger) et Oued Rummel (Constantine) pour un montant global de 60 milliards de dinars, a-t-il rappelé.

De son côté, le ministre sud-coréen a souligné jeudi la disponibilité de son pays à renforcer la coopération avec l'Algérie dans le secteur des ressources en eau.

«L'Algérie a inscrit d'ambitieux projets destinés à améliorer l'accès de la population à l'eau potable», a-t-il déclaré, ajoutant que son pays «est disponible à renforcer sa coopération avec l'Algérie notamment en matière de réalisation des infrastructures et de formation».

Coopération renforcée dans les secteurs des P et T, ressources en eaux et l'habitat

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication, Houda Imane Farouk, a reçu jeudi à Alger le ministre du Territoire, des Infrastructures et des Transports, Yoo Li-Ho, indique le ministère dans un communiqué. L'audience a permis aux deux parties d'examiner «le champ de

coopération entre les deux pays dans le domaine des technologies de l'information et de la communication», précise la même source. Mme Farouk a proposé, à ce titre, «quatre principaux axes ayant trait à l'appui à l'encadrement en matière de gestion et de logistique, aux projets pilotes de villes intelligentes et éco-

logiques, à l'appropriation de l'industrie des TIC et à l'innovation au sein des parcs technologiques». Pour sa part, le ministre sud-coréen s'est engagé à «coordonner avec les secteurs concernés pour la définition des modalités de partenariat afin de concrétiser ces projets», conclut le communiqué.